

La croissance de 4 % qui a fait reculer le chômage

**Division modèle-trimestriel du département
d'économétrie de l'OFCE ***

En 1988 et 1989 la France a connu la plus forte croissance économique depuis le premier choc pétrolier, mais elle reste inférieure à celle des années cinquante et soixante. La croissance française a été en phase avec celle des partenaires et s'est développée dans un contexte particulièrement favorable : inflation modérée, légers gains de compétitivité et contribution positive du solde extérieur à la croissance, déficits courant et public faibles. De plus les créations d'emplois ont été nombreuses, sans rupture du rythme de croissance de la productivité. Cependant le chômage a peu diminué et reste encore à un niveau élevé (2 500 000 personnes).

Avec une croissance du PIB marchand de 4,3 % en 1988 (révision des comptes de la nation pour 1989), de 4,0 % en 1989 et une croissance de la production manufacturière de 5 % (5,4 % en 1988, 4,9 % en 1989), la France a connu une expansion très soutenue au regard des quinze dernières années. Ces évolutions, mal anticipées dans les prévisions puis sous-estimées dans les premiers comptes publiés pour chacune des deux années ⁽¹⁾, permettent de mieux comprendre celle du chômage qui, en 1989 comme en 1988, a amorcé une certaine décrue malgré une réduction sensible des mesures de traitement social. La réduction

* Cette étude a été réalisée au département d'économétrie, dont le directeur est Pierre-Alain Muet, par une équipe composée de Gérard Cornilleau, Catherine Mathieu et Marie-Ange Véganonès et animée par Alain Gubian.

(1) Voir «La reprise de la croissance était-elle prévisible ?», Pierre-Alain Muet, *Revue de l'OFCE* n° 31, avril 1990 et la partie H des analyses par domaine en fin de cet

réduction du chômage résulte du nombre important des créations d'emplois induites par la croissance, sans que puisse être évoquée sérieusement une hypothèse de rupture du rythme de productivité apparente du travail.

1. Taux de croissance du PIB marchand et variation du chômage

En %, en milliers

	1984	1985	1986	1987	1988	1989
Taux de croissance du PIB marchand	1,2	1,9	2,7	2,3	4,3	4,0
Variation moyenne du chômage	+ 264	+ 130	+ 53	+ 110	- 59	- 30

Sources : INSEE, comptes trimestriels, ministère du Travail.

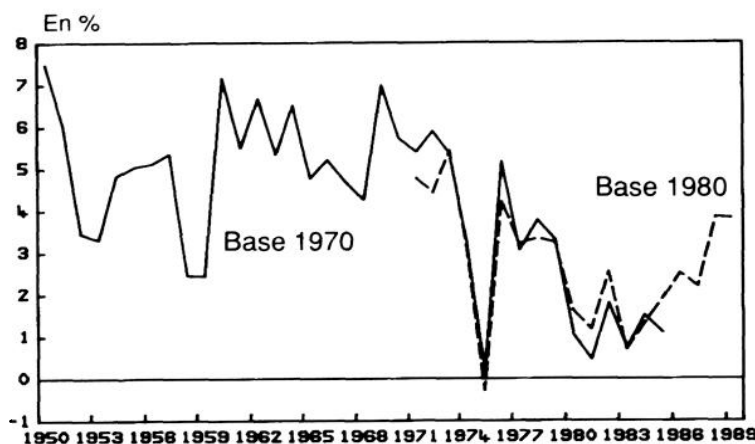
Cette accélération de la croissance économique s'est réalisée dans un contexte demeuré favorable en 1989. Le rythme de l'inflation est toujours modéré, la légère accélération (3,6 % après 3,0 % pour le glissement des prix à la consommation) reflétant surtout l'impact de chocs externes : hausse du coût de l'énergie en dollars et augmentation du cours de la devise américaine. Le solde des paiements courants, bénéficiant des performances exceptionnelles des secteurs de l'agro-alimentaire et du tourisme est resté, malgré ces chocs, inchangé (23,3 milliards après 21,2 en 1988). Enfin le déficit des finances publiques s'est établi à un faible niveau : 1,4 % du PIB. Ces bons résultats en terme de flux ne doivent pas masquer le niveau élevé du chômage au début de l'année 1990 (2,5 millions de personnes). L'enseignement que l'on peut tirer de ces deux années est qu'une réduction massive de ce stock ne pourra provenir que du maintien d'un rythme de croissance très soutenu de l'activité économique.

Les années 1988-1989 dans une perspective longue

Avant de discuter l'origine et le contenu de la croissance de ces deux dernières années il est intéressant de situer celle-ci sur une période relativement longue. Si la reprise de la croissance mondiale en 1988-

1989 s'explique surtout, comme nous le pensons ⁽²⁾, par l'impact retardé du contre-choc pétrolier il est utile de la situer dans une période plus longue que les années 1970-1980 pour en apprécier les caractéristiques. Ceci vaut pour les graphiques comme pour les relations économétriques dont on peut craindre, qu'estimées sur des années de faible croissance, elles aient du mal à décrire des rythmes de croissance soutenue. Bien qu'une telle analyse se heurte le plus souvent à l'absence de données homogènes sur l'ensemble de la période nous avons voulu, dans cette partie, rappeler l'évolution de quelques agrégats macroéconomiques sur les années 1950-1989, soit quarante ans, dont plus de la moitié se caractérise par une croissance forte.

La croissance du PIB total (marchand et non marchand) en 1988 et 1989 (un peu moins de 4 %) est la plus forte de celles enregistrées depuis le premier choc pétrolier, à l'exception de l'année 1976 (+ 4,2 %) qui suivait la récession de 1975 (- 0,3 %). Lors de la reprise de 1976-1979 la croissance reste inférieure de 1,5 point à celle des années 1970-1973 et elle diminue encore de deux points supplémentaires entre 1980 et 1985. A partir de 1986 la reprise est progressive : la croissance annuelle s'accélère d'un point en 1986 et 1987, puis à nouveau de 1,4 point en 1988-1989. Le rythme d'expansion économique de 1988-1989, un peu supérieur à celui enregistré entre les deux chocs pétroliers, est cependant inférieur à celui des années qui précèdent le premier de ces chocs.



1. Taux de croissance du PIB en volume

Source : INSEE, comptes nationaux.

Au cours des années soixante, le PIB n'a jamais augmenté à un rythme inférieur à 4 %. Le point le plus bas est l'année 1968 (+ 4,3 %) et il s'explique en partie par l'arrêt de l'activité pendant les événements de mai. Au cours de cette décennie, les pics d'activité mesurés par la croissance du PIB en base 1971 culminent à 6,5/7 % et la période de creux conjoncturel la plus marquée (1965-1968) connaît une expansion moyenne de 4,7 % par an. Pendant les années cinquante, la croissance économique a connu des retournements plus brutaux, mais son rythme n'a jamais été inférieur à 2,4 %, et, en moyenne sur cette période, la

(2) Voir «Pourquoi ce renouveau de croissance», *Revue de l'OFCE* n° 28, pages 111-113, juillet 1989.

2. Taux de croissance annuels moyens du PIB total et du PIB par tête en volume

En %

	Base	1950 - 1959	1960 - 1969	1970 - 1973	1974 - 1975	1976 - 1979	1980 - 1985	1986 - 1987	1988 - 1989
Taux de croissance du PIB total (1)	1971	4,5	5,7	5,6	1,7	3,8	1,1	—	—
	1980	—	—	4,9	1,4	3,5	1,5	2,4	3,8
Taux de croissance du PIB par tête	1971	3,6	4,5	4,9	1,1	3,4	0,6	—	—
	1980	—	—	4,0	0,8	3,1	1,0	1,9	3,4

(1) Pour 1970-1973, le taux de croissance est calculé en base 1980 de 1971 à 1973.

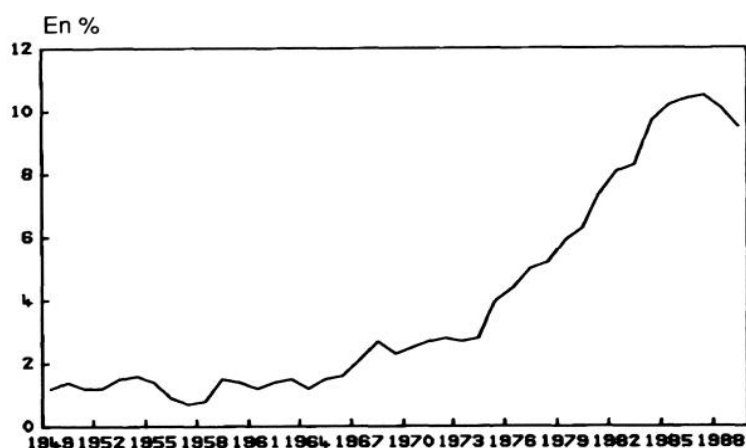
Source : INSEE, comptes trimestriels.

croissance a été de 4,5 % par an. Compte tenu du rythme de croissance démographique de l'époque (+ 0,9 % par an), cela correspond cependant à peu près, en terme de croissance du PIB par tête, à ce que l'on a observé ces deux dernières années. Mais il s'agit d'un résultat moyen sur dix ans suivi d'une croissance encore plus forte pendant plus d'une décennie.

Les graphiques 2 à 6 complètent cette mise en perspective sur quarante ans.

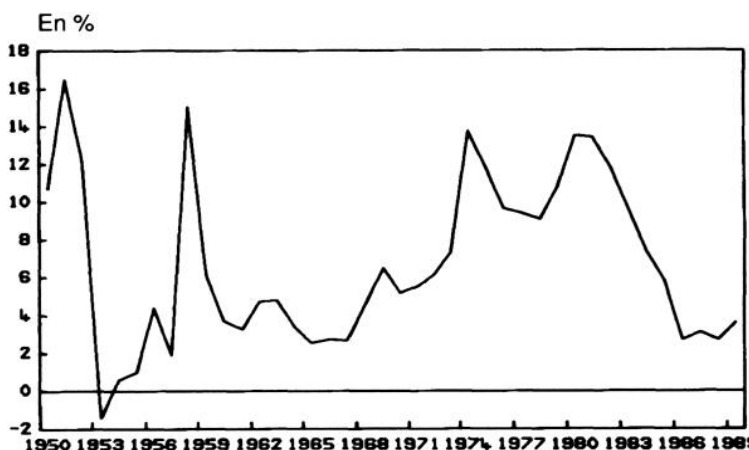
Le graphique 2 rappelle que jusqu'en 1967 le taux de chômage n'a jamais dépassé 2 % et qu'il s'est maintenu entre 2 et 3 % jusqu'en 1974. Jusqu'à cette date, l'expansion économique était associée au plein-emploi. Depuis le taux de chômage augmente continuellement : 4 % en 1975, 5 % en 1977, 6 % en 1980 et 10 % en 1984-1985.

Le graphique 3 présente l'évolution du rythme des prix. Le taux d'inflation actuel est un des plus faibles de la période, à l'exception des années 1953-1954 marquées par des baisses de prix. Au cours des années soixante, et bien qu'en situation de plein emploi, l'inflation a été assez souvent inférieure à 4 %.



2. Taux de chômage (en % de la population active)

Source : INSEE.



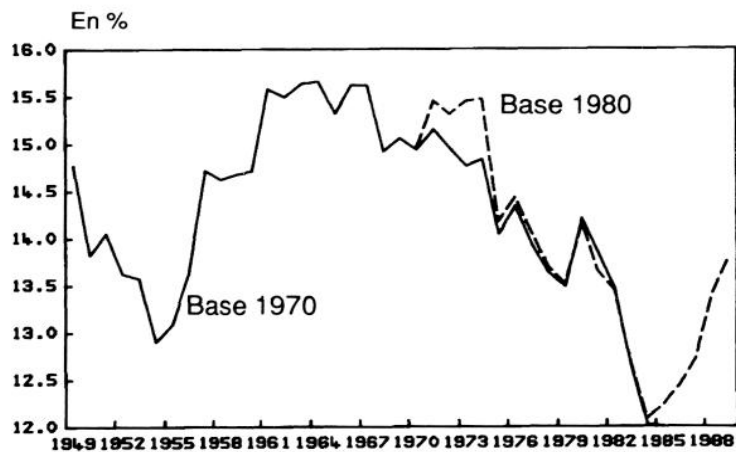
3. Taux de croissance de l'indice des prix à la consommation (en moyenne annuelle)

Source : INSEE.

Le graphique 4 retrace l'évolution du taux d'investissement en valeur des SQS-EI. La nécessité d'utiliser des données de deux bases différentes (1971 et 1980) et l'évolution très contrastée des volumes dans ces deux bases, en raison de modifications profondes des prix relatifs, conduit à privilégier les taux calculés en valeur. La forte progression du taux d'investissement à partir de 1955 traduit bien l'effet d'accélération, tout comme la forte chute enregistrée jusqu'en 1984. On retrouve en 1989 le taux d'investissement en valeur de 1978, mais il reste inférieur à ceux des années postérieures à 1955. En volume, et en base 1980, il est moindre que celui du début des années soixante-dix.

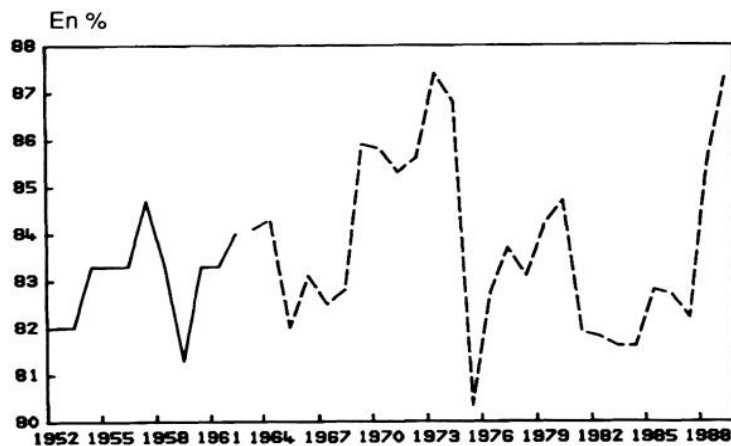
Le graphique 5 présente en données annuelles les tensions sur les capacités de production dans l'industrie manufacturière depuis 1952. Si les comparaisons temporelles sont particulièrement fragiles, s'agissant d'un indicateur en partie subjectif (et rétopolé en utilisant la corrélation avec les goulots de production sur la période antérieure à 1962), il apparaît qu'en 1989 les niveaux de tensions sont similaires à ceux de 1973-1974 et que de tels niveaux n'avaient jamais été atteints au cours des années cinquante et soixante.

4. Taux d'investissement des SQS-EI en valeur (en pourcentage du PIB marchand)



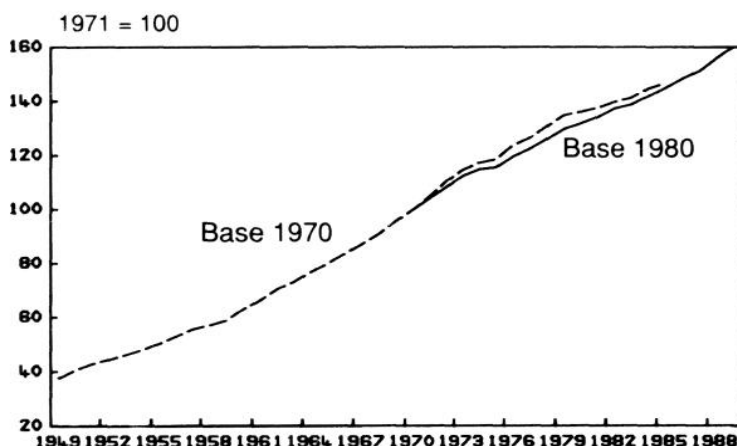
Source : INSEE, comptes nationaux.

5. Taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière (moyenne annuelle)



Sources : INSEE, banque de données DMS.

Enfin, le graphique 6 retrace l'évolution de la productivité globale du travail, mesurée par le ratio du PIB total en volume à la population active occupée. En données de la base 1980, la tendance linéaire de la productivité est nette au cours des années soixante-dix et quatre-vingt et on ne peut déceler de mouvement particulier de ralentissement en fin de période malgré les fortes créations d'emplois.



6. Productivité globale du travail dans l'économie

Source : INSEE, comptes nationaux.

Une croissance forte en 1988 et 1989 en phase avec celle des principaux partenaires

La croissance de l'année 1988 apparaît maintenant comme la plus forte de la décennie pour les pays européens et le Japon, alors que les pays d'Amérique du Nord — États-Unis, Canada — avaient connu une phase d'expansion plus rapide en 1984. Le taux moyen de croissance du PIB/PNB a ainsi été de 4,6 % pour nos neuf principaux partenaires de l'OCDE et de 3,9 % pour nos six principaux partenaires de la CEE ⁽³⁾. Le repli de la croissance en 1989 a été particulièrement marqué pour les économies américaines et britanniques engagées dans une phase de ralentissement. De plus, le Japon a connu une expansion un peu moins forte. L'évolution a été plus différenciée en Europe continentale.

(3) CEE : RFA, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, Belgique, Espagne ; OCDE : 6 partenaires de la CEE + États-Unis, Japon, Canada.

3. Taux de croissance des PIB/PNB des partenaires et de la France

En %	1984 - 1986	1987	1988	1989*
PIB/PNB OCDE à neuf ⁽¹⁾	3,8	3,7	4,6	3,6/3,5
PIB/PNB OCDE à neuf ⁽²⁾	2,8	3,0	4,0	3,7/3,5
PIB/PNB CEE à six ⁽¹⁾	2,6	2,9	3,9	3,6/3,4
PIB/PNB CEE à six ⁽²⁾	2,5	2,8	3,9	3,8/3,6
PIB total français	1,9	2,2	3,9	3,7

(1) Pondération par la part dans le PIB/PNB de la zone.

(2) Pondération par la part dans les exportations françaises en 1987.

* Le premier chiffre intègre une croissance allemande de 4 % (PNB), le second une croissance de 3,4 % (PIB).

Source : OCDE.

La croissance est restée particulièrement vive en RFA ⁽⁴⁾, où elle a été stimulée par les exportations et l'investissement en logement (du fait de l'arrivée massive d'immigrants des pays de l'Est), tout comme aux Pays-Bas ou en Espagne. Un certain repli est par contre apparu en Italie et en Belgique. Au total le taux de croissance du PIB/PNB de l'OCDE est en recul d'un point par rapport à celui de 1988 et celui de nos partenaires de la CEE d'un peu moins d'un demi-point.

4. Taux de croissance de la production et de la demande intérieure manufacturières des partenaires et de la France

En %	1984 - 1986	1987	1988	1989
Production manufacturière OCDE (*)	3,2	2,5 (3,8)	5,4 (5,8)	4,2 (3,4)
Production manufacturière CEE (*)	2,9	2,5 (3,4)	5,3 (5,9)	4,4 (3,8)
Production manufacturière France	0,9	2,1 (3,5)	5,4 (4,7)	4,9 (4,2)
Demande intérieure manufacturière CEE (*)	3,3	3,8 (4,5)	6,0 (6,7)	4,8 (4,1)
Demande intérieure manufacturière France	1,9	4,2 (5,8)	6,7 (6,3)	5,2 (3,6)

Les chiffres de la première ligne sont les taux de croissance en moyenne annuelle, ceux de la deuxième, entre parenthèses, les taux en glissement (4ème trimestre sur 4ème trimestre de l'année précédente).

*Pondérations par le poids des pays dans nos exportations manufacturières en 1980.

Sources : OCDE, INSEE comptes trimestriels, calculs OFCE.

(4) En termes de PIB la croissance en RFA ralentit de 3,7 % en 1988 à 3,4 % en 1989 alors qu'on observe une accélération de 3,6 à 4,0 % en termes de PNB. La différence provient de revenus financiers tirés de placements étrangers en forte progression en raison de l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change. En ce qui concerne la production industrielle (manufacturière ou y compris BTP) la croissance de l'année 1989 apparaît plus forte de 1 point environ. L'écart avec le PIB proviendrait de l'évolution des services marchands et non marchands.

Au regard de ces évolutions, la performance française a été particulièrement brillante au cours des années 1988-1989. Alors que, de 1984 à 1987, la croissance du PIB français avait été nettement plus lente que celle de ses partenaires (de 0,7 % vis-à-vis de la CEE, de 1,7 % vis-à-vis de l'OCDE) elle devient égale à celle de la CEE et un peu inférieure à celle de nos principaux partenaires de l'OCDE, mais cette différence disparaît dès lors qu'on prend en compte ces pays à hauteur du poids qu'ils représentent structurellement dans nos échanges. En 1989, en léger retrait par rapport à 1988, la croissance française aurait même été légèrement plus rapide que celle de ses partenaires.

Ce résultat semble plus assuré, y compris vis-à-vis de la CEE, dès lors qu'on analyse l'expansion de la seule production manufacturière. La production française a crû en moyenne un peu moins rapidement que celle de ses partenaires en 1987, au même rythme en 1988 et un peu plus vite en 1989. Cette inversion de la position de la France dans le mouvement conjoncturel de la production est plus nette encore en glissement annuel. Elle résulte du ralentissement engagé dans de nombreux pays alors qu'à l'inverse, la RFA a connu une croissance plus rapide en moyenne en 1989 (5,0 %) qu'en 1988 (4,0 %), et au même rythme en glissement. Cependant, tant pour la production manufacturière que pour l'ensemble de l'activité économique, ce positionnement favorable de l'économie française provient nettement, en 1989, d'un rééquilibrage de nos échanges extérieurs en volume, et non d'un dynamisme trop soutenu de la demande interne.

Les demandes intérieures en produits manufacturés ont connu en effet une décélération sensible en Europe, à peu près identique en France et dans l'ensemble de la CEE. Dans le même temps, le rythme de la production a moins diminué en France que dans la CEE. Le dynamisme des exportations a permis à la France de croître un peu plus rapidement que ses partenaires européens en 1989, si bien que la contribution négative du solde manufacturé à la croissance a pratiquement disparu.

Tous produits confondus, en raison par ailleurs du dynamisme des exportations agro-alimentaires, des exportations de services et du développement exceptionnel des flux touristiques en direction de la France, la contribution du commerce extérieur en volume est redevenue positive pour la première fois depuis 1984 (+ 0,5 point de PIB contre - 0,3 point en 1988 et - 1,4 point en moyenne de 1985 à 1987). C'est pourquoi, malgré une contribution de la demande intérieure à la croissance du PIB marchand en retrait de plus d'un point, celui-ci a augmenté en 1989 à un rythme à peine inférieur à celui de 1988.

Ces évolutions favorables ont conduit à une amélioration sensible des soldes extérieurs en valeur. La dégradation du solde industriel a été inférieure à celle des années précédentes (13 milliards contre 42 milliards par an en moyenne au cours des trois années précédentes). Les gains sur les exportations en autres produits ont cependant été entamés par l'alourdissement de la facture énergétique.

Cette situation favorable d'une économie tirée par l'extérieur en 1989 est fragile, car elle tient pour une bonne part à des facteurs que l'on doit encore qualifier de conjoncturels (agro-alimentaire, tourisme). Concernant les produits manufacturés, la fin de la dégradation de la compétitivité-prix est certaine et elle explique largement l'arrêt des pertes de parts de marché. La France est ainsi redevenue capable de satisfaire la demande d'importations de ses partenaires et de retrouver simultanément une croissance équilibrée semblable à la leur.

5. Contributions à la croissance du PIB de 1986 à 1989

Moyenne annuelle, en %	1986	1987	1988	1989
Dépenses des ménages	2,9	2,1	2,5	2,5
Investissement des entreprises	0,9	0,7	1,5	1,0
Dépenses des administrations	0,3	0,5	0,8	0,3
Variations de stocks	1,0	0,3	- 0,2	- 0,3
Total de la demande interne	5,0	3,7	4,6	3,5
Solde extérieur	- 2,3	- 1,3	- 0,3	0,5
PIB marchand	2,7	2,3	4,3	4,0

Source : INSEE, comptes trimestriels.

Les tensions sur l'appareil productif

La croissance des années 1988 et 1989 s'est accompagnée de fortes tensions sur l'appareil de production, l'indicateur de taux d'utilisation moyen dans l'industrie manufacturière (+ 88,2 %) dépassant juste en fin d'année 1989 les niveaux les plus élevés atteints en fin d'année 1973 et au début de 1974. La proportion d'entreprises qui ne peuvent produire davantage en raison d'un manque d'équipement a atteint 30 %, soit, là encore, les chiffres des années 1973-1974 ou de la fin 1969-début 1970.

On peut distinguer schématiquement trois phases dans le rythme de croissance de la production de l'industrie manufacturière au cours des années quatre-vingt. Une première phase de stagnation jusqu'en 1985, une seconde de croissance faible en 1986 et 1987 (1,5/2 %) ;

enfin une troisième de croissance forte (5 % en 1988-1989). Les capacités de production se sont adaptées avec retard à cette accélération. Le tableau 6 montre que les capacités moyennes de l'industrie manufacturière ont été à peu près stables jusqu'en 1985 puis ont à peu près suivi le rythme de la production en 1986-1987 et augmentent depuis deux ans à un rythme un peu inférieur à 3 %, soit deux points de moins que la production.

6. Capacités de production, production et investissement dans l'industrie manufacturière

En %

	1980/ 1984	1985	1986/ 1987	1988	1989
Capacités de production**	0	- 0,1	1,3	2,8	2,9
Production **	- 0,5	0,9	1,7	5,4	4,9
Marges de capacités disponibles *	21,6	20,7	20,5	17,2	14,9
Investissement **	- 2,0	13,8	8,5	12,5	9,0

* En niveau, ** en taux de croissance.

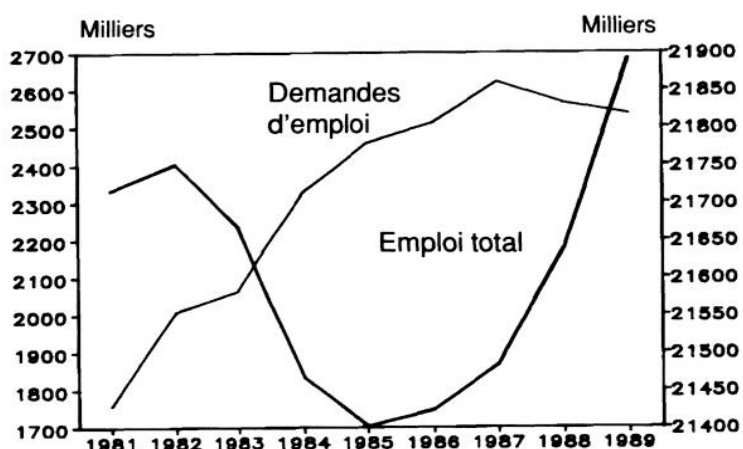
Source : INSEE.

L'investissement a augmenté massivement dans l'industrie manufacturière depuis 1985 (+ 64 %) et, si cette augmentation a contribué fortement à celle des capacités, elle est encore insuffisante pour permettre à celles-ci de suivre le rythme de la production (5 %). Cependant, même avec une progression future modérée de l'investissement, la croissance des capacités, à ce haut niveau d'investissement, pourrait se poursuivre au rythme de 3 %. Une croissance de cet ordre serait donc facilement soutenable sans tensions supplémentaires. En revanche la poursuite d'une croissance de la production au rythme actuel (5 %) nécessiterait encore un effort soutenu d'investissement, à moins que d'autres moyens d'accroître les capacités (travail en équipes et meilleure utilisation des équipements existants) ne soient largement développés. Une évaluation grossière montre qu'il faudrait une augmentation de l'ordre de 40 % de l'investissement pour que les capacités de production passent d'un rythme de croissance de 3 % à un rythme de 5 %.

Les créations d'emploi n'ont pas réduit suffisamment le chômage

La conjoncture du marché du travail est dominée depuis 1988, par la coexistence de fortes créations d'emplois et d'un niveau élevé du taux de chômage. En 1989, comme en 1988, le total des créations d'emplois a dépassé nettement les 200 000 alors que le chômage n'a diminué que de 60 000 personnes (graphique 7). Ces évolutions peuvent sembler paradoxales, mais elles s'expliquent par le maintien d'une croissance élevée de la population active. Comme le montre le tableau 7, les inflexions de la politique de l'emploi ont également contribué à réduire l'impact de l'amélioration de la situation de l'emploi sur le chômage. En 1987, les interventions publiques sur le marché du travail furent importantes puisqu'elles conduisirent à écarter de l'activité 153 000 personnes supplémentaires. Ce résultat fut obtenu par l'augmentation du nombre des stages pour les jeunes et les chômeurs de longue durée (+ 73 000), et par la poursuite de la croissance du nombre des chômeurs âgés dispensés de recherche d'emploi (+ 65 000). En 1988, l'effort fut réduit en matière de stages (- 25 000 stagiaires entre décembre 1987 et décembre 1988), et seul le nombre des dispensés de recherche d'emplois continua à croître (+ 51 000). Enfin en 1989, les dispositifs de la politique de l'emploi visant la réduction de la population active furent neutres puisque le niveau des stages resta pratiquement constant (+ 13 000) alors que la croissance du nombre des dispensés de recherche d'emploi se réduisait (+ 17 000).

7. *Emploi total et chômage*



Source : INSEE, ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

7. Les évolutions sur le marché du travail
au cours des trois dernières années ⁽¹⁾

	1987	1988	1989
(1) Emploi total dont TUC et SIVP	+ 95 + 35	+ 222 - 27	+ 276 - 103
(2) Demandes d'emplois en fin de mois	- 12	- 31	- 60
(3) Evolutions apparentes de la population active (1) + (2)	+ 83	+ 191	+ 216
(4) Dispositifs entraînant des sorties de la population active (stages, préretraites,...)	+ 153	+ 37	+ 25

(1) Variations en milliers entre le 1^{er} Janvier et le 31 décembre.

Sources : INSEE et ministère du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Ces évolutions mettent en évidence le recul progressif de la gestion sociale du chômage, qui est encore plus marqué si l'on tient compte de l'évolution des emplois aidés, puisque le nombre des TUC et des SIVP baissa légèrement en 1988 (- 27 000) puis fortement en 1989 (- 103 000).

Au fur et à mesure de l'amélioration quantitative et qualitative de la situation de l'emploi, l'effort des pouvoirs publics a donc eu tendance à se relâcher. Ceci explique que, par rapport aux périodes précédentes, la croissance de la population active apparaisse plus vive — ce qui limite la baisse du chômage — alors qu'elle était auparavant masquée partiellement par les interventions publiques directes sur le marché du travail.

En 1989, l'amélioration de la situation de l'emploi est générale. Elle concerne l'ensemble des secteurs d'activité, y compris l'industrie manufacturière, et elle est en même temps quantitative et qualitative. Selon les évaluations de l'INSEE ⁽⁵⁾, le total des emplois précaires (TUC, SIVP, intérim et contrats de travail à durée déterminée) aurait diminué de 54 000 en 1989 alors que le nombre d'emplois « stables » aurait augmenté de 276 000. Cette situation tranche singulièrement avec celle de l'année 1987 au cours de laquelle le total des créations nettes d'emplois (95 000) était entièrement lié à la croissance de l'emploi précaire (+ 120 000) alors que l'emploi stable continuait à diminuer (- 24 000). En 1988 la situation s'était déjà améliorée, mais l'inversion observée en 1989 ne

(5) Brigitte Belloc et Thierry Lacroix, « Créations d'emplois stables et nouveau recul du chômage en 1989 », *Economie et statistique* n° 231, avril 1990.

s'était pas encore produite, puisque les créations d'emplois (222 000) se répartissaient pour moitié environ entre les emplois stables (127 000) et les emplois précaires (95 000) ⁽⁶⁾.

En 1989, l'augmentation de l'emploi total de l'ensemble des branches marchandes non financières est, en moyenne annuelle, le double de celle observée en 1988 : + 1,4 % contre + 0,7 % (tableau 8). Cette croissance forte de l'emploi accompagne celle de la valeur ajoutée qui augmente de 4 % en 1989 après 4,5 % en 1988. Les évolutions de la productivité apparente du travail (+ 3,7 % en 1988 et + 2,5 % en 1989) mettent en évidence le retard de l'emploi par rapport à la production, les entreprises n'ayant vraisemblablement révisé leurs anticipations de croissance que progressivement au cours de l'année 1988.

8. De la production à l'emploi

En %

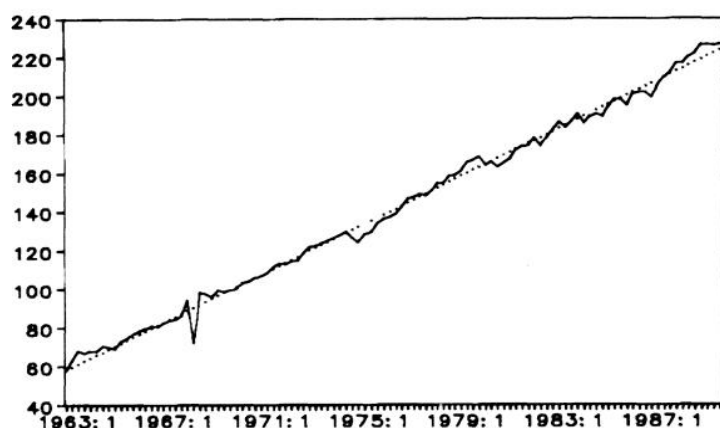
	1986	1987	1988	1989
Industrie manufacturière :				
Valeur ajoutée	+ 0,0	+ 0,8	+ 4,5	+ 3,8
Productivité apparente	+ 2,2	+ 3,7	+ 6,6	+ 3,8
Emploi	- 2,1	- 2,8	- 2,0	+ 0,1
BTP :				
Valeur ajoutée	+ 3,0	+ 1,2	+ 6,6	+ 1,3
Productivité apparente	+ 2,9	+ 0,6	+ 5,5	+ 0,1
Emploi	+ 0,2	+ 0,6	+ 1,1	+ 1,2
Services marchands non financiers :				
Valeur ajoutée	+ 4,2	+ 3,5	+ 5,8	+ 5,5
Productivité apparente	+ 3,4	+ 0,8	+ 2,5	+ 2,2
Emploi	+ 0,7	+ 2,7	+ 3,2	+ 3,2
Ensemble des branches marchandes non financières :				
Valeur ajoutée	+ 2,5	+ 2,1	+ 4,5	+ 4,0
Productivité	+ 3,1	+ 2,0	+ 3,7	+ 2,5
Emploi	- 0,6	+ 0,2	+ 0,7	+ 1,4

Source : INSEE, comptes de la nation.

L'analyse par branche montre que l'essentiel des créations d'emplois provient toujours du secteur tertiaire dont les effectifs ont augmenté en moyenne annuelle de 3,2 % en 1988 et en 1989. Mais la croissance de l'emploi se confirme également dans le BTP (+ 1,2 % en 1989 après + 1,1 % en 1988). Dans l'industrie manufacturière, l'emploi augmente en 1989 (+ 0,1 %), alors qu'il baissait encore fortement en 1988 (- 2 %) en raison des gains élevés de productivité (+ 6,6 %).

(6) Cette analyse de l'évolution des différentes catégories d'emplois repose sur des données globales qui ont été fortement corrigées. En 1989 le nombre total d'emplois créés aurait été, d'après les dernières estimations de 276 000 et non de 222 000 (tableau 7).

Cette reprise générale de l'emploi confirme le sentiment d'un changement de régime de la croissance. Par ailleurs elle ne s'accompagne pas d'une modification significative des tendances de longue période de la productivité du travail (graphique 8 pour l'industrie manufacturière). Si l'on observe un changement structurel de la conjoncture du marché du travail, celui-ci découle donc uniquement de la modification du rythme de croissance de la production. Les variables propres du marché du travail (salaires réels et productivité) auront eu des effets directs non mesurables sur les évolutions de l'emploi. Dans ces conditions il est vraisemblable que le rythme actuel des créations d'emplois, et l'assainissement qualitatif du marché du travail qui l'accompagne, ne pourrait se maintenir que si la croissance de la production était forte et continue. Les tendances les plus récentes de l'emploi, qui aurait crû encore de 0,6 % au cours du premier trimestre 1990, tendent à montrer que telles sont les anticipations actuelles des entreprises. Le maintien de cette conjoncture vertueuse où anticipations de croissance et augmentation de l'emploi se renforcent mutuellement est d'autant plus nécessaire pour la France que le niveau du chômage reste très élevé et qu'il n'a été qu'à peine entamé par la reprise de l'emploi au cours des deux dernières années.



8. Productivité horaire dans l'industrie (indice 100 en 1970)

Source : INSEE, calculs OFCE.

Conclusion

Au cours des deux années 1988-1989 l'économie française a enregistré une accélération de la croissance économique tirée largement par les exportations et l'investissement. Dans un contexte mondial favorable, la France a trouvé la possibilité de croître à un rythme soutenu, sans difficulté particulière. La traditionnelle contrainte extérieure n'a plus joué de manière restrictive ; elle a au contraire, au-delà des effets traditionnels d'entraînement, permis une croissance intérieure forte. Une moindre croissance externe aurait en effet suscité une politique plus restrictive. Cette croissance endogène résulte largement d'un enchaînement vertueux où, les anticipations étant très favorables, les créations d'emplois massives et la hausse des salaires un peu plus élevée, la consommation a été assez soutenue (3 %) dans un contexte où l'investissement progressait toujours fortement. L'analyse présentée en annexe montre bien, qu'au delà des erreurs de prévision liées à la projection des variables d'environnement international, l'évolution de l'emploi et des revenus a été mal expliquée, ce qui a conduit aux erreurs sur la consommation.

ANNEXES

Analyses par domaine

A. La croissance continue à améliorer les finances publiques

Le projet de budget pour 1989 comportait une réduction du déficit de 15 milliards de francs (de 115 à 100 milliards de francs) qui assurait, pour la première fois depuis 1980, le retour à l'équilibre budgétaire hors charges d'intérêts, et des baisses d'impôts d'un montant de 19 milliards de francs. Côté dépenses, et contrairement aux budgets antérieurs, le solde des mesures nouvelles redevenait positif.

Les entreprises bénéficiaient d'une réduction de 7,5 milliards d'impôts — notamment par la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (tableau 9) — et d'un allègement de cotisations sociales employeurs versées à la CNAF de 3 milliards. Les ménages bénéficiaient de 8,5 milliards de francs, surtout en raison de la réduction de taux de TVA, mais leur impôt direct n'était plus réduit alors qu'il l'avait été massivement depuis 1985 ; en outre un impôt de solidarité sur la fortune était rétabli (+ 4,1 milliards). Du côté des dépenses, les mesures nouvelles comprenaient notamment une augmentation nette des effectifs (+ 3 600) et l'instauration du revenu minimum d'insertion (coût budgétaire 6 milliards). La réduction du déficit résultait une fois de plus de la forte progression des recettes

9. Evolution récente du taux de l'impôt sur les sociétés ⁽¹⁾

Budget voté	Bénéfices distribués	Bénéfices réinvestis	Date d'application	Avoir fiscal	Premier effet financier de la mesure
1986	50 %	45 %	01.01.86	50 %	Coût en 1987 : 5,0 milliards
LFR 1986*	45 %	45 %	01.01.86	61 %	Coût en 1987 : 3,8 milliards
1988	42 %	42 %	01.01.88	69 %	Allègements en 1987 : 6 milliards
1989	42 %	39 %	01.01.89	69 %	Allègements en novembre 1988 : 3,9 milliards
1990	42 %	37 %	01.01.90	69 %	Coût en 1990 : 3,2 milliards

(1) Avant 1986, le taux unique était de 50 % et les entreprises bénéficiaient d'une aide fiscale dont le coût était voisin de celui entraîné par la réduction du taux de 50 à 45 % pour les seuls bénéfices réinvestis.

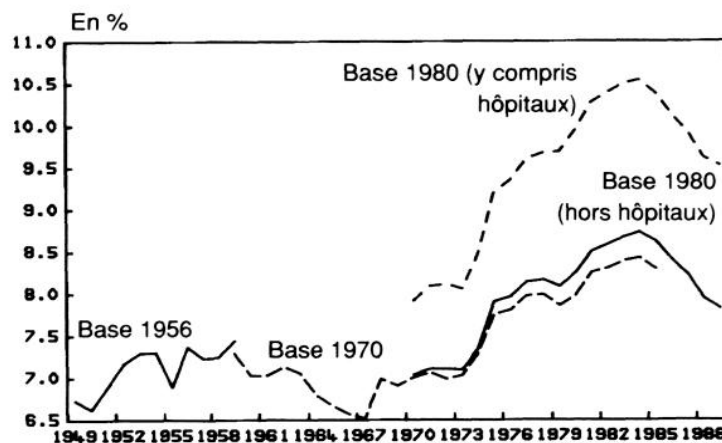
* LFR : loi de finances rectificative ou collectif budgétaire d'avril 1986 après le changement de gouvernement.

Sources : lois de finances.

spontanées. L'analyse traditionnellement effectuée à l'automne 1988 par l'OFCE évaluait la contribution du budget à la croissance du PIB à 0,2 % en 1989 et à 0,15 % supplémentaire en 1990. L'impact désinflationniste (baisses de TVA) était de 0,25 % en 1989.

L'évolution encore plus favorable que prévu des recettes et le gel de certains crédits en cours d'année permettaient de financer de nouvelles dépenses et de maintenir l'objectif de déficit. La principale nouveauté a été l'accroissement de plus de 10 milliards des crédits de personnel pour financer l'accord salarial de l'automne 1988, certaines revalorisations catégorielles ainsi que la prime de croissance versée aux fonctionnaires en fin d'année et généralisée aux fonctionnaires des collectivités territoriales et hospitalières ⁽⁷⁾. De ce fait, le salaire brut moyen par tête des administrations publiques augmentait d'environ 6 % (+ 2,5 % en termes réels) et la masse salariale évoluait à un rythme soutenu (+ 6,4 %). Au regard des évolutions antérieures, l'année 1989 apparaît nettement en rupture et fait pour partie figure d'année de rattrapage puisque, de 1984 à 1988, le salaire moyen réel avait augmenté de 1,2 % en moyenne dans les entreprises et baissé de 0,2 % par an dans les administrations. Le ratio des dépenses de salaire au PIB qui est stable dans les périodes de forte croissance a fortement augmenté avec le ralentissement de la croissance consécutif au premier choc pétrolier. La politique de rigueur l'a ramené de 10,5 % du PIB en 1983 à 9,6 % en 1988, soit une réduction de 50 milliards de francs obtenue par la limitation des effectifs et l'absence de revalorisation moyenne. C'est l'un des principaux éléments de modération des dépenses publiques. L'année 1989 pourrait marquer un début de rupture dans l'évolution de ce ratio (graphique 9).

**9. Masse salariale des administrations
(en pourcentage du PIB)**



Source : INSEE, comptes nationaux.

(7) Voir la *Lettre de l'OFCE* n° 68 bis, «Le budget 90 ; la croissance paie les fonctionnaires». L'accord de novembre avait visé le maintien du pouvoir d'achat de l'indice brut pour l'ensemble des années 1988-1989, ce qui est nouveau puisque la politique antérieure s'intéressait à l'évolution globale de la masse salariale y compris GVT. La prime de croissance s'est élevée à 1 200 francs et a été versée en novembre. L'évolution moyenne de l'indice des traitements bruts a été de 4,8 % en 1989 (dont 1,25 % au titre de la prime de croissance) contre 2,7 % en 1988 et 1,1 % en 1987.

L'évolution des prestations sociales au cours de l'année 1989 a été plus modérée qu'en 1988 (+ 6,5 % contre 7,3 % soit + 4,5 % et + 2,8 % en termes réels pour les prestations versées par la Sécurité sociale). Les prestations maladie ont crû à un rythme élevé (+ 10 %), explicable pour partie par des accidents conjoncturels (épidémies...), mais qui traduit cependant une accélération par rapport à la tendance des années antérieures au plan Seguin (1987). En revanche, les prestations familiales ont augmenté comme les prix ; les prestations chômage ont augmenté très faiblement au regard des années antérieures en raison de la reprise de l'emploi ; enfin, les préretraites ont fortement diminué en raison de la baisse du stock des effectifs concernés. La forte croissance des cotisations sociales résulte à la fois de l'évolution de la masse salariale et du relèvement d'un point du taux de cotisation vieillesse des salariés (18 milliards en année pleine). Le solde du régime général a été pratiquement équilibré en 1989 et celui des administrations de sécurité sociale excédentaire de 0,3 % du PIB.

Selon les estimations actuelles, le taux de prélèvement obligatoire aurait à peu près été stabilisé en 1989 (43,9 %) après la baisse de 0,5 point de PIB enregistrée en 1988. La réduction de 1988 provenait à la fois de réductions d'impôts assez fortes — notamment, pour 0,3 point de PIB, de la baisse des impôts payés par les ménages — et de la forte croissance. La quasi-stabilité pour 1989 résulte de la compensation entre, d'une part, la hausse des cotisations (+ 0,2 % en raison du relèvement des taux et de la progression de l'emploi) et de l'impôt sur les sociétés (les allègements ayant été avancés à 1988) et, d'autre part, la baisse du poids des impôts indirects (principalement la TVA). Dans le même temps la progression des dépenses, inférieure à celle du PIB, a permis une nouvelle réduction du déficit, qui s'établit seulement à 1,4 % du PIB, soit un excédent hors charges d'intérêts de 1,5 % du PIB. La dette de l'Etat, malgré la réduction des déficits budgétaires, a fortement augmenté au cours des deux dernières années, du fait de facteurs exceptionnels (encadré 1), pour atteindre 26,5 % du PIB à la fin de 1989. Son poids reste cependant modéré au regard de la situation de nos partenaires.

La politique monétaire, dont l'objectif est resté le soutien du franc, a conduit à des relèvements conséquents des taux d'intérêt de court terme au cours de l'année 1989, principalement depuis la fin août, pour suivre le mouvement observé en RFA (graphique 10). De décembre 1988 à décembre 1989, les taux français sont passés de 8,4 à 10,7 % en moyenne (soit + 2,3 %). Les taux allemands augmentaient quant à eux dans le même temps de 5,4 à 8,0 % (soit + 2,6 %). L'augmentation moins rapide des taux longs (+ 0,5 % en France, + 1,3 % en RFA), dont les évolutions reflètent notamment les anticipations inflationnistes, a conduit à une inversion de la hiérarchie habituelle des taux au cours de l'été. Le taux d'intérêt réel de court terme est ressorti en moyenne annuelle à 5,5 % contre 4,8 % en 1988 et en fin d'année à 7,1 %.

1. Déficit public et dette publique, des évolutions ambiguës

Le déficit de l'ensemble des administrations publiques suit à peu près celui des administrations centrales. Depuis 1985, à l'exception de 1986 où le déficit du régime général de Sécurité sociale n'avait pas été financé, capacité de financement de la Sécurité sociale et besoin de financement des collectivités locales se sont en effet pratiquement compensés (voir tableau).

Déficits publics en % du PIB

En %

	1985	1986	1987	1988	1989
Capacité de financement des administrations (CF) (1) + (2) + (3)	- 2,9	- 2,7	- 1,9	- 1,8	- 1,4
— dont CF hors FSC	- 2,7	- 2,6	- 1,6	- 2,0	- 1,4
(1) CF des administrations centrales	- 2,9	- 2,2	- 1,9	- 1,7	- 1,5
— dont CF hors FSC	- 2,7	- 2,1	- 1,6	- 2,0	- 1,4
Solde de la loi de finances hors FSC	- 3,3	- 2,9	- 2,3	- 2,0	- 1,6
(2) CF des collectivités locales	- 0,4	- 0,3	- 0,2	- 0,2	- 0,3
(3) CF de la Sécurité sociale	+ 0,4	- 0,3	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,3
Dette de l'Etat, encours au 31.12	22,7	23,6	24,1	25,9	26,5

Sources : INSEE, comptes nationaux, lois de finances.

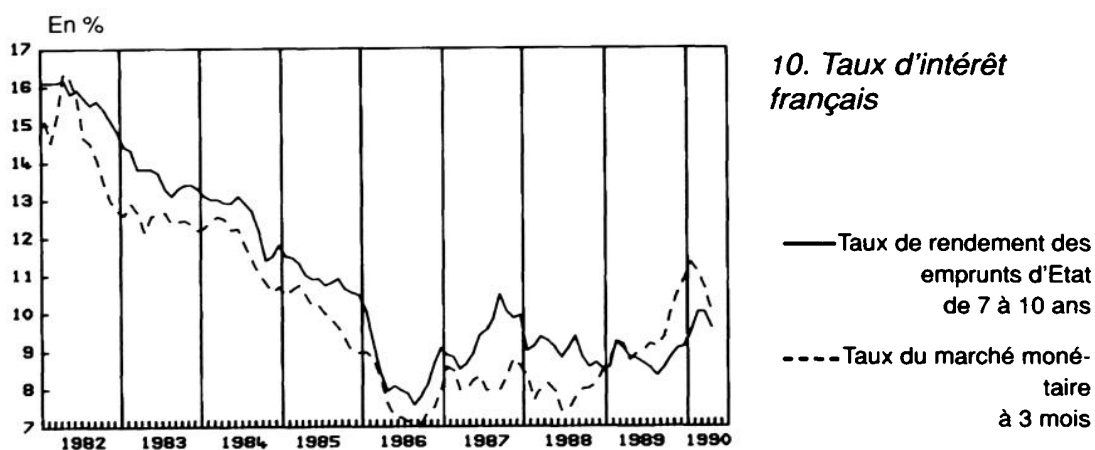
La diminution du déficit budgétaire explique largement l'évolution de la capacité de financement des administrations centrales — Etat et autres organismes d'administrations centrales (ODAC). Cependant certaines divergences apparaissent surtout à court terme. Il convient tout d'abord de calculer une capacité de financement hors opérations avec le Fonds de stabilisation des changes (FSC) ⁽¹⁾, puisque c'est ainsi que sont formulés les objectifs de déficit de la loi de finances. L'écart qui subsiste reflète surtout les opérations financières inscrites au budget (dotations en capital...) mais non reprises en comptabilité nationale. La diminution du déficit budgétaire en 1988 et l'accroissement du déficit des administrations centrales traduisent cependant une opération inverse. Un engagement d'une vingtaine de milliards envers les rapatriés d'Algérie, qui sera versé sur

(1) Le solde du FSC qui traduit les pertes et gains de change sur les réserves varie très fortement d'une année à l'autre et affecte les soldes publics.

une vingtaine d'années et n'affecte pas le déficit de la loi de finances, a été considéré comme une opération non financière en comptabilité nationale et accroît donc le montant du besoin de financement de 1988.

La dette de l'Etat a enregistré en 1988 et 1989 une augmentation bien supérieure à celle des déficits cumulés (338 milliards au lieu de 215). Cette évolution résulte d'un ensemble de facteurs exceptionnels, dont la dette envers les rapatriés, le surcoût de l'emprunt Giscard (7 % 1973) lié à l'indexation sur l'or (35 milliards), celui entraîné par les obligations renouvelables du Trésor (30 milliards), la réintégration du budget du Fonds spécial des grands travaux (8 milliards), la reprise de la dette de la sidérurgie (8 milliards), l'effacement de la dette de Renault (12 milliards).

Au niveau atteint, le poids de la dette publique devrait maintenant, hors effets exceptionnels, être à peu près stabilisé en % du PIB. A titre d'exemple, avec un taux d'intérêt apparent de 8,5 %, une croissance du PIB de 6,5 % (3 % en volume, 3,4 % en prix) et un déficit de 90 milliards, soit un excédent hors charges d'intérêt de 40 milliards de francs et des charges d'intérêt de 140 milliards (c'est à peu près les conditions de 1990), le ratio dette sur PIB serait inchangé. Le poids des taux d'intérêt dans la dynamique de la dette peut être apprécié en considérant, à titre d'exemple, que le ratio ne s'établirait qu'à 25,8 % si le taux moyen sur la dette n'était que de 6 %.



Source : Banque de France.

B. Commerce extérieur : une évolution contrastée

En 1989 la nouvelle dégradation du solde commercial (92 milliards contre 71 en données CAF-FAB) provient surtout de l'alourdissement de la facture énergétique (déficit de 84 milliards au lieu de 68) alors que la détérioration du solde industriel (56 milliards au lieu de 43) s'est ralentie et que l'excédent agro-alimentaire s'est renforcé (48 milliards au lieu de 39). Le solde des biens et services s'est en revanche amélioré en raison de gains exceptionnels en matière de tourisme et de services.

10. Soldes extérieurs

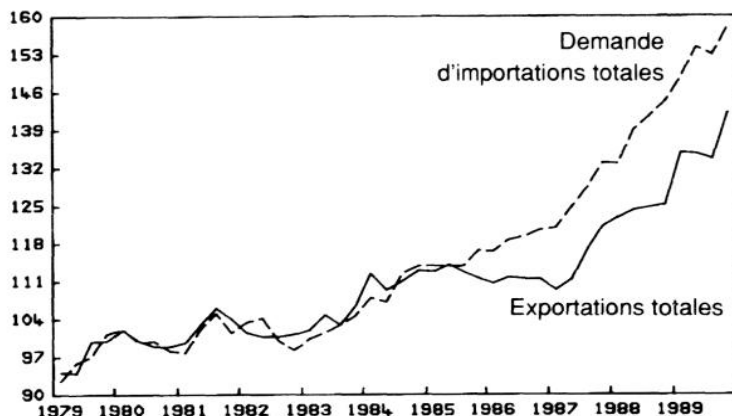
Milliards de francs

	1986	1987	1988	1989
(1) Agro-alimentaire	25,5	29,0	39,1	47,9
(2) Énergétique	- 91,5	- 83,7	- 67,8	- 84,4
(3) Industriel	32,5	- 10,8	- 42,6	- 56,5
(4) Commercial (CAF-FAB) (1) + (2) + (3)	- 33,5	- 65,5	- 71,3	- 93,0
(5) Tourisme	21,6	19,7	23,4	38,1
(6) Services	64,3	54,0	51,8	72,0
(7) Solde des biens et services (4) + (5) + (6)	52,3	8,2	3,9	17,1
(8) Capacité de financement de la nation	20,7	- 19,4	- 15,5	- 12,9

Source : INSEE, comptes nationaux.

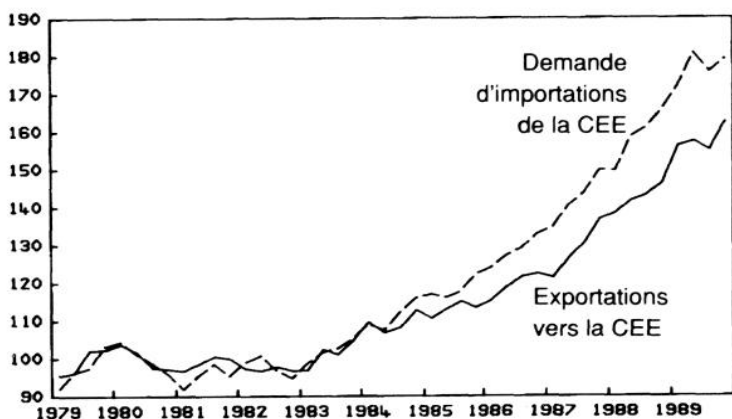
Un environnement porteur pour les exportations...

Les exportations françaises (+ 9,7 %) ont à peu près suivi le rythme soutenu de la demande d'importations de produits manufacturés de nos partenaires en 1989 (+ 10,1 %). L'amorce d'une amélioration de la compétitivité à l'exportation constatée en 1988 s'est confirmée l'an passé, les prix des producteurs nationaux (en francs) augmentant moins

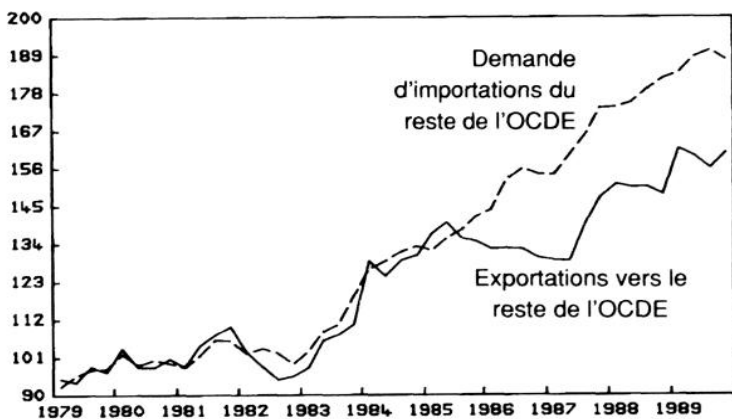


11. Exportations françaises en produits manufacturés et demandes d'importations des partenaires (base 1980 = 100)

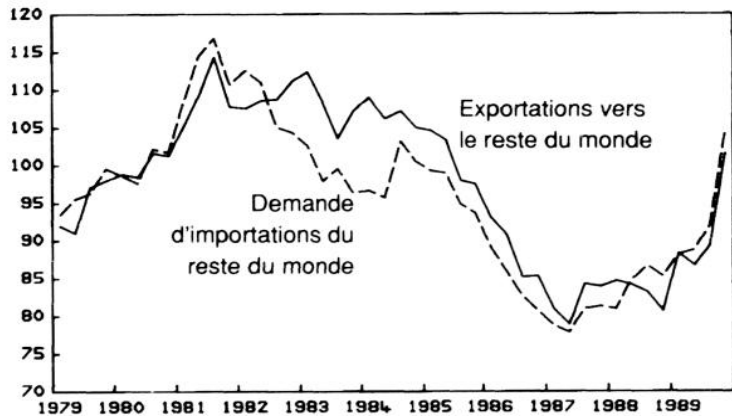
a. Vers l'ensemble du monde



b. Vers la CEE



c. Vers l'OCDE hors CEE



d. Vers le reste du monde

Source : INSEE.

que ceux de nos concurrents (en devises) et ces gains de compétitivité étant accentués par la hausse du dollar.

L'évolution des exportations est en général expliquée par la demande d'importations des partenaires et la compétitivité-prix. On associe alors les pertes de part de marché des années 1985-1988 à la forte dépréciation du dollar. Pourtant les équations globales expliquent assez mal la fin de période, ce qui est souvent attribué à des effets d'offre. Pour appréhender correctement les effets-prix il convient de les analyser en zones plus homogènes pour prendre en compte la spécificité régionale des marchés d'exportations ⁽⁸⁾. Pour l'OCDE il s'agit plutôt d'un commerce courant où on peut supposer *a priori* que la compétitivité-prix est essentielle. Pour les pays du reste du monde les fluctuations sont largement expliquées par le revenu des pays importateurs (OPEP ou pays en développement) pour lesquels une part importante du commerce résulte des signatures de grands contrats.

Les graphiques 11 présentent l'évolution depuis 1981 des exportations françaises vers trois zones (CEE à douze, reste de l'OCDE, reste du monde) et des demandes d'importations de celles-ci, calculées comme la somme des importations des pays pondérées par le poids qu'ils représentent dans nos exportations en produits manufacturés. En 1989, la CEE représentait 60 % de nos échanges en produits manufacturés, le reste de l'OCDE 20 %, le reste du monde 20 %. Les données d'exportations sont des séries statistiques nouvellement mises à jour par l'INSEE et cohérentes, pour le partage volume-prix, avec les comptes trimestriels.

Le total de nos exportations suit la demande jusqu'à la mi 1985 puis baisse jusqu'à la fin de 1986 tandis que la demande continue de progresser. La croissance qui suit permet, avec quelques à-coups conjoncturels, de retrouver progressivement le rythme de la demande mondiale au cours de 1988. Mais il n'y pas de rattrapage des pertes antérieures. Les exportations à destination de la CEE croissent constamment mais à un rythme inférieur à celui de la demande à partir de la mi-1984. Cet écart se réduit en 1988-1989. Pour le reste de l'OCDE, on enregistre une chute des exportations françaises à partir de la mi-1985, suivie d'une reprise deux ans plus tard qui conduit à un très léger rattrapage. Enfin vers le reste du monde, l'évolution des exportations a à peu près suivi celle des importations de la zone.

Les pertes de part de marché globales culminent en 1986 puis s'atténuent progressivement (tableau 11). Cette évolution résulte elle-même de mouvements différenciés : pertes régulières de 1985 à 1987 dans la CEE (2,7 % par an) ; pertes concentrées en 1986 dans le reste de l'OCDE puis légers gains à partir de 1988. Les pertes globales enregistrées en 1988 (- 1,5 %) le sont uniquement vers le reste du monde.

(8) Voir A. Gubian, P.-A. Muet : « Dégradation des échanges industriels et compétitivité-prix : une analyse économétrique des performances françaises à l'exportation en trois grandes zones », *Revue de l'OFCE* n° 27, avril 1989.

**11. Evolutions des parts de marché à l'exportation
par zones géographiques (en moyenne annuelle)**

En %

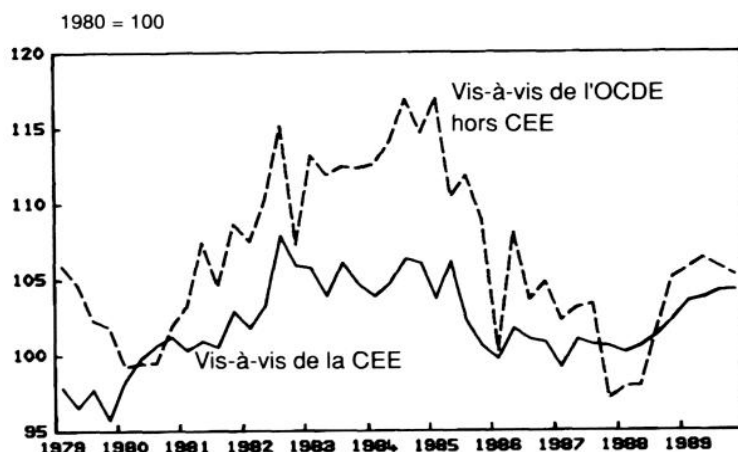
	1980/ 1984	1985	1986	1987	1988	1989
Globales	0,2	- 2,5	- 4,8	- 3,5	- 1,5	- 0,4
OCDE	- 0,4	- 1,7	- 5,4	- 3,1	- 0,4	- 0,3
CEE (à 12)	- 0,4	- 2,8	- 2,6	- 2,8	- 0,9	- 0,6
Reste de l'OCDE	- 0,4	1,5	-13,1	- 3,9	1,3	0,5
Reste du monde	1,9	- 3,4	0,4	- 1,8	- 4,2	- 0,5

Sources : INSEE, calculs OFCE.

(14) Voir notamment : «Les salaires indexés : une réalité depuis 1983». P. Racce et J. Toutas-

Le graphique 12 présente les indices de compétitivité agrégés des principales zones. Le poids du dollar intervient pour 3 % dans l'indicateur de compétitivité des produits français vis-à-vis de la CEE et pour 60 % vis-à-vis du reste de l'OCDE. La dégradation de la compétitivité-prix instantanée est d'environ 1,5 % par an de 1985 à 1987 vis-à-vis de la CEE et l'on observe des gains depuis l'année 1988. La dépréciation du franc par rapport aux autres monnaies a favorisé l'amélioration de notre compétitivité en 1987 et 1988. En revanche, le taux de change français a recommencé à s'apprécier au deuxième trimestre 1989 et l'amélioration de la compétitivité provient d'une inflation plus faible que celle de nos partenaires européens. Au regard de l'OCDE hors CEE les pertes de compétitivité sont particulièrement fortes de 1985 à 1987 (4,2 % par an), puis elles sont suivies d'un gain de près de 5 % en 1989, ce qui reflète largement les mouvements du dollar.

Ainsi pour l'ensemble de l'OCDE l'année 1989 confirme nettement le retour à une compétitivité-prix favorable dû au mouvement de désinflation interne et, vis-à-vis du reste de l'OCDE, à la hausse du dollar.



Source : INSEE.

**12. Indice de
compétitivité des
produits manufacturés
français à
l'exportation**

La dégradation des parts de marché est largement en phase avec celle de la compétitivité sur chacune des deux zones, comme le sont les évolutions des deux dernières années.

...et une moindre croissance des importations...

En 1989, le rythme de croissance des importations industrielles en volume s'est un peu ralenti (9,8 après 12,2 %) en raison principalement d'une moindre progression de la demande intérieure (5,0 après 6,6 %). La tendance à la hausse du taux de pénétration ne s'est cependant pas infléchie.

La simulation de la relation économétrique du modèle OFCE-trimestriel ⁽⁹⁾ (tableau 12) montre que la demande intérieure joue un rôle prépondérant dans les fluctuations. En 1988, la contribution des tensions sur les capacités de production devient significative et, en 1989, la compétitivité-prix contribue pour la première fois à la moindre croissance des importations.

12. Facteurs explicatifs de l'évolution des importations industrielles

En %

	1986	1987	1988	1989
Importations	8,7	9,7	12,2	9,8
Importations simulées	10,1	9,3	13,1	9,7
Dont :				
• effet demande (1)	3,5	4,4	8,4	7,2
• effet compétitivité	3,2	1,4	0,6	- 1,3
• effet tensions	- 0,1	0,2	0,6	0,6
• effet trend	3,1	3,1	3,1	3,1

(1) Demande pondérée par les contenus en importations.

Sources : INSEE, comptes trimestriels, calculs OFCE.

(9) L'équation est la suivante :

$$\text{Log M} = 1,17 \text{ Log D} - 0,77 \text{ Log COMP} - 0,038 \text{ Log TMACA} + 0,0077 \text{ Trend} - 2,3$$

(14,5) (5,9) (- 2,4) (16,8) (- 2,5)

avec :

M : importations de produits industriels.

D : demande intérieure industrielle pondérée.

COMP : compétitivité lissée sur six trimestres.

TMACA : marges de capacités disponibles dans l'industrie manufacturière.

Période d'estimation : 1971:3/1988:4.

R2 = 0,996 DW = 1,2 SEE = 1,7 %

...ne font que réduire la dégradation du solde industriel

Malgré les éléments favorables sur les volumes, le solde des échanges industriels s'est détérioré de plus de 13 milliards en 1989 (contre 42 milliards par an au cours des trois dernières années). Ceci s'explique pour partie par un effet de base : la valeur des importations étant plus élevée que celle des exportations, le solde se dégrade mécaniquement, même si la croissance des importations est identique à celle des exportations. La dégradation de 1989 résulte uniquement de cet effet de base (6 milliards) et d'une légère détérioration des termes de l'échange (7,2 milliards).

Alourdissement de la facture énergétique

Pour la première fois depuis le contre-choc pétrolier de 1986, le déficit énergétique ne s'est plus réduit mais dégradé (+ 16 milliards), rejoignant à peu près son niveau de 1987. Les effets-prix favorables, largement responsables de l'évolution des quatre années précédentes, ont en effet disparu : le cours du baril en dollars s'est fortement relevé, passant de 15 dollars à 18,1 dollars en 1989. Ce mouvement, conjugué à un dollar en hausse (+ 7,0 %), a conduit à une augmentation de l'ordre de 28 % du prix du pétrole brut importé par la France. Le prix du total des importations énergétiques s'est accru dans de moins fortes proportions : 21 % en francs (encadré 2). Cette année encore, les prix ont été les facteurs déterminants de l'évolution du solde énergétique, alors que les importations en volume étaient en faible progression (+ 2 %). Ce sont finalement 21 milliards de plus qui ont été importés, contre 5 milliards d'exportations supplémentaires.

Nouveau record pour les soldes agro-alimentaire et touristique

Déjà exceptionnellement élevé en 1988, l'excédent agro-alimentaire s'est encore amélioré l'an dernier. Cette excellente performance résulte d'un nouveau gain sur les céréales (32 milliards au lieu de 29) — la France ayant bénéficié de conditions climatiques favorables par rapport à ses partenaires — ainsi que de bons résultats sur les vins et les autres boissons. Le solde agro-alimentaire a bénéficié de forts gains de termes de l'échange alors que le taux de couverture en volume était inchangé.

2. Prix des énergies

Le prix du baril (ici le Brent de la mer du Nord) constitue un bon indicateur de l'évolution du prix du pétrole brut importé par la France. Toutefois, le prix du brut, quoique prépondérant, n'est pas suffisant pour expliquer le prix de l'ensemble des importations énergétiques.

Les prix des produits pétroliers raffinés connaissent de manière générale des fluctuations de moindre ampleur que le prix du brut. Le prix du gaz naturel importé, soumis aux renégociations des contrats, a chuté moins rapidement à la suite du contre-choc pétrolier. Le prix des combustibles minéraux solides a dans le même temps moins baissé. L'électricité constitue une part négligeable de nos importations. Le poids du total des produits pétroliers représente 84 % de nos importations, le partage au sein de ce poste évoluant en faveur des produits raffinés. Le poids des autres postes reste plus stable, la part du gaz naturel importé (12 %) augmentant cependant dans les années quatre-vingt.

		1986	1987	1988	1989	
Niveaux	Baril/\$	14,4	18,4	15	18,1	
	\$/FF	6,93	6,0	5,96	6,38	
Taux de variation annuels moyens (%)						
	Baril/\$	- 47,7	27,8	- 18,6	20,7	
	\$/FF	- 22,9	- 13,4	- 0,7	7,0	
	Baril/FF	- 59,6	10,5	- 19,0	29,2	
	Pétrole brut importé (INSEE)	- 58,6	4,7	- 19,7	28,3	
Prix par énergies (1) :						
	1987*					
	Pétrole brut	55	- 57,9	3,0	- 18,7	27,4
	Produits pétroliers raffinés	29	- 49,5	- 4,5	- 13,8	20,6
	Gaz naturel	12	- 28,4	- 41,8	- 3,0	3,1
	Combustibles minéraux solides	4	- 24,7	- 12,3	- 5,2	4,9
	Electricité	1	6,2	4,8	- 10,1	- 4,6
Importations d'énergie (2) :						
	Prix	- 49,4	- 9,9	- 15,2	21,2	
	Volume	3,7	1,2	0,6	2,0	
	Valeur	- 47,4	- 8,8	- 14,7	23,6	

* Poids dans le total des importations en volume au prix de 1980.

(1) Source : calculs OFCE (d'après données douanes).

(2) Source : INSEE, comptes trimestriels.

L'excédent du solde touristique a atteint 38,1 milliards soit 15 milliards de plus qu'en 1988, en raison notamment de l'effet «bicentenaire». Cette évolution compense à peu près la dégradation d'une vingtaine de milliards du solde commercial. Enfin, la comptabilité nationale enregistre une très forte amélioration du solde des autres services (72 milliards en 1989 contre 52 en 1988). Des modifications dans la collecte des données de la balance des paiements conduisent cependant à ne pas accorder une signification économique à l'essentiel de ces mouvements.

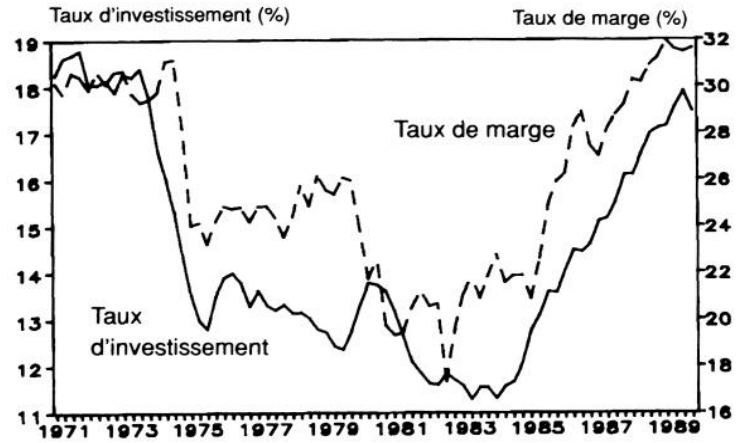
Le solde de biens et services s'est accru au total de plus de 18 milliards l'an passé. Avec des versements d'intérêts et des transferts nets vers la CEE en augmentation (pour la deuxième année consécutive dans ce dernier cas) mais des aides publiques au développement en retrait, le besoin de financement de la nation serait passé de 15 milliards en 1988 à une dizaine de milliards en 1989. Plus significatif, le déficit de la balance des paiements s'est maintenu à un niveau très faible (à peine 0,4 % du PIB).

C. Investissement

La reprise de la croissance dans les années récentes s'est accompagnée d'une forte progression de l'investissement qui rompt avec dix ans de quasi-stagnation. Le taux d'investissement, qui a baissé de 4 points dans l'ensemble de l'économie et de plus de 6 points dans l'industrie de 1973 à 1984, a amorcé depuis une remontée régulière, sans retrouver toutefois à ce jour les niveaux antérieurs au premier choc pétrolier. Le parallélisme entre l'évolution de l'investissement et celle de la situation financière des entreprises (graphiques 13 et 14) semble conforter l'idée — communément admise — d'une influence déterminante de la profitabilité dans la stagnation, puis dans la reprise récente de l'investissement. En passant en revue les modèles explicatifs traditionnels de l'investissement, on tente de faire la part de la reprise de la croissance et de l'amélioration de la profitabilité dans le redressement de l'investissement depuis le milieu des années quatre-vingt.

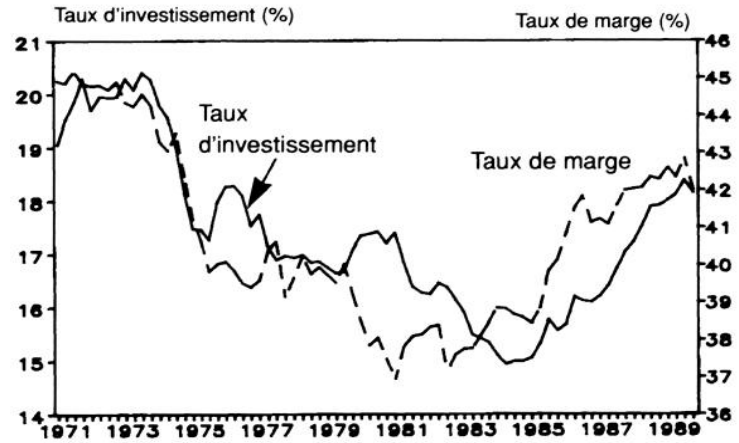
Initiée dans l'industrie manufacturière en 1985, la reprise de l'investissement a été relayée en 1986 et 1987 par le secteur abrité. Elle s'accélére simultanément dans les deux secteurs en 1988 (respectivement 12,5 et 12 %) et reste forte en 1989, bien qu'en léger recul par rapport à 1988 (9 et 6,5 %). Sur plus longue période (graphique 15) les fluctuations de l'investissement apparaissent plus marquées dans l'industrie que dans le secteur abrité, suivant en cela les rythmes respectifs de croissance de la production. D'autre part, l'investissement des Grandes

13. Investissement et situation financière de l'industrie manufacturière



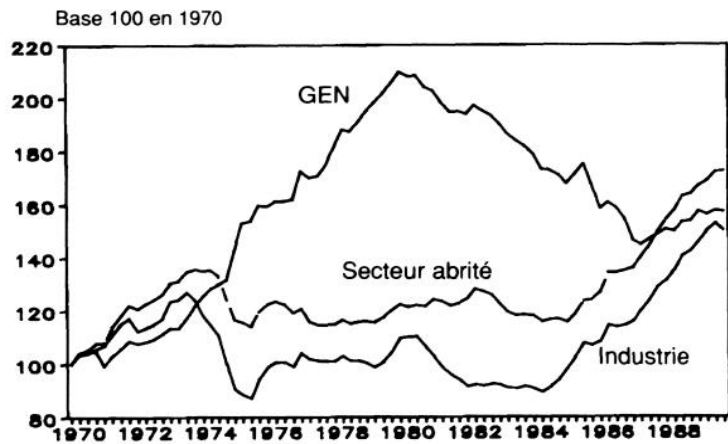
Sources : INSEE, comptes nationaux, calculs OFCE.

14. Investissement et situation financière des entreprises



Source : INSEE, comptes trimestriels.

15. Evolution en volume de l'investissement des entreprises



Sources : INSEE, comptes nationaux, calculs OFCE.

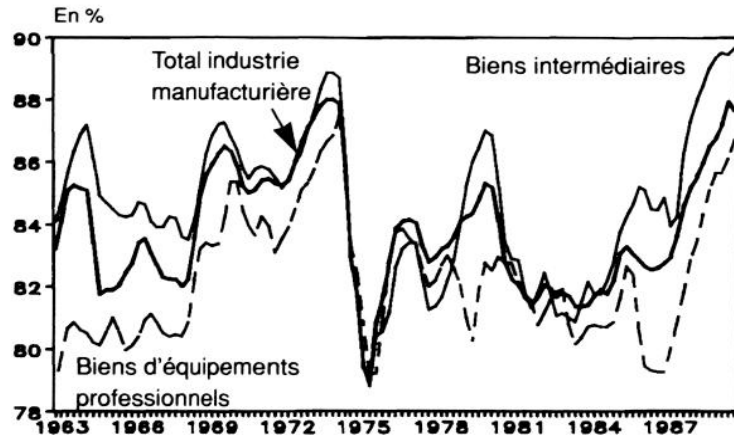
entreprises nationales qui a soutenu la croissance dans les années soixante-dix a, au contraire, constamment diminué dans les années quatre-vingt, n'amorçant une timide reprise qu'en fin de période.

Dans la phase initiale de la reprise, c'est l'investissement en équipements (qui représente en moyenne 64 % de l'investissement total) qui a le plus fortement augmenté, traduisant la part encore forte des investissements de modernisation. Mais, à partir de l'année 1986 dans le secteur abrité et de l'année 1987 dans l'industrie, le rythme de croissance de l'investissement en bâtiment devient supérieur à celui des équipements. Compte tenu des rythmes de croissance respectifs de ces deux composantes en longue période (le volume de l'investissement en équipement croît environ deux fois plus rapidement que celui des bâtiments), ce changement de rythme reflète le rôle progressivement prépondérant des investissements de capacités au cours des deux dernières années.

Le fait que la reprise de la demande ait joué un rôle important dans le redémarrage de l'investissement apparaît dans la simple observation des tensions sur les capacités de production. Les années quatre-vingt ont été marquées par un excédent de capacité de production qui s'est progressivement résorbé avec le redémarrage de la production industrielle en 1985. Les tensions ont continué à s'accroître pour rejoindre à la fin de 1989 les plus hauts niveaux observés au cours des trente dernières années (c'est-à-dire ceux de 1973). L'effet d'accélération et les délais habituels d'ajustement de l'investissement à la croissance expliquent que l'on ait pu observer simultanément une forte croissance de l'investissement et un niveau élevé des tensions sur les capacités de production. Un calcul simple donne par ailleurs un ordre de grandeur de l'effort d'investissement qui aurait été nécessaire pour que l'offre s'ajuste immédiatement à l'accélération de la demande : à coefficient de capital et taux de déclassement inchangés (ceux de l'année 1988), le taux d'investissement de l'industrie manufacturière aurait dû atteindre 20 % au lieu de 16,7 % en 1989 pour que les capacités croissent au même rythme que la production (5 %).

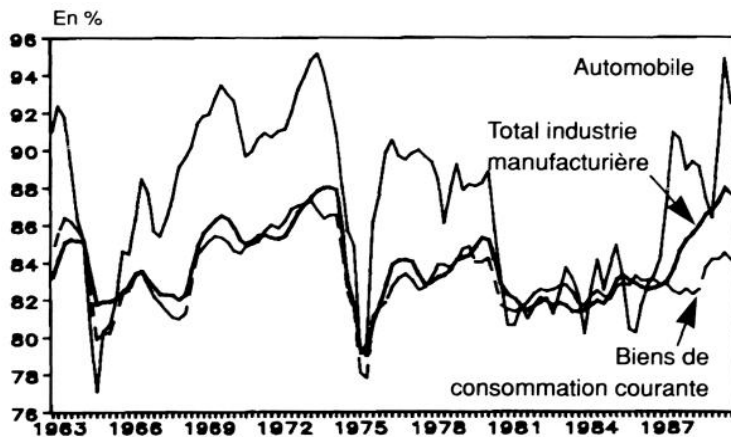
Les tensions sur les capacités de production sont cependant inégalement réparties dans les différentes branches (graphiques 16 et 17). Elles sont plus élevées qu'en 1973 depuis plusieurs trimestres dans les biens intermédiaires (89,5 au lieu de 88,8 %), elles rejoignent ces niveaux en fin d'année 1989 dans les biens d'équipement et l'automobile, mais restent encore inférieures dans les biens de consommation.

16. Taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière



Source : INSEE.

17. Taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière



Source : INSEE.

La reprise de l'investissement : effet d'accélération ou amélioration des profits ?

Une difficulté traditionnelle de l'économétrie de l'investissement tient à la forte corrélation qui lie les deux variables explicatives principales : croissance et profit. A cette difficulté s'ajoute la brièveté des séries de la base 1980 (période 1970-1989), qui, ne comportant pas de périodes contrastées, permet difficilement d'estimer correctement l'influence respective de chacune des variables.

Les graphiques 18 et 19 présentent l'évolution du taux d'investissement industriel observée et simulée respectivement par un modèle d'accélération et par un modèle de profit. L'effet d'accélération est le taux de croissance annuel de la production en volume lissé sur douze trimestres ; l'indicateur de profit est le ratio du pouvoir d'achat de l'auto-financement au volume de la production, lissé sur quatre trimestres. Les deux modèles incorporent un terme temporel qui retrace notamment l'augmentation de l'intensité capitalistique.



18. Taux d'investissement dans l'industrie
Modèle accélérateur simple

Sources : INSEE, comptes nationaux, calculs OFCE.



19. Taux d'investissement dans l'industrie
Modèle de profit

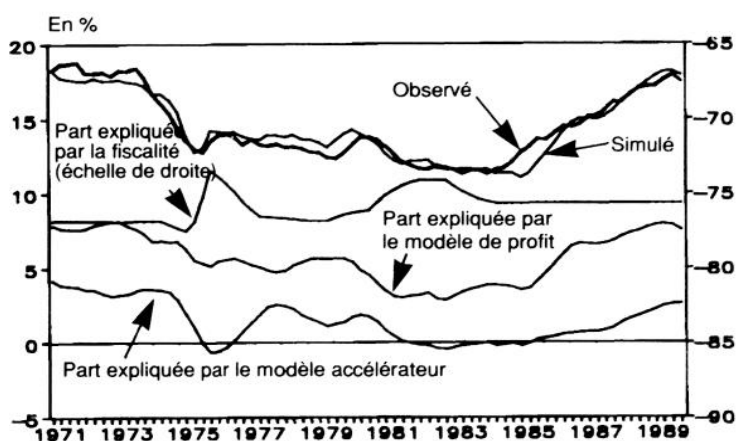
Sources : INSEE, comptes nationaux, calculs OFCE.

Ces deux modèles retracent à peu près correctement les grandes évolutions du taux d'investissement : forte chute en 1974, stagnation jusqu'en 1985, reprise à partir de 1985. Toutefois, le coefficient de l'accélérateur est assez largement inférieur à sa valeur théorique (1,0 alors que le coefficient de capital est proche de 2) et certaines périodes sont mal décrites, notamment les petites fluctuations de la longue période de stagnation qui s'étend de 1976 à 1984. Une étude plus détaillée du modèle d'accélération montre que, sur cette période, les délais d'ajustement de l'investissement à la demande présentent une grande instabilité. Le fait que la baisse du taux d'investissement ait été plus faible en 1976 que ne le décrit le modèle et que la reprise de la demande en 1977-1978 n'ait pas stimulée l'investissement, peut s'expliquer par la déduction fiscale de 1975 dont les effets ont été pour l'essentiel un avancement des projets d'investissement. Le modèle de profit, qui incorpore l'amélioration de l'autofinancement résultant de cette déduction, décrit mieux la brève reprise de 1976. En revanche, les deux modèles surestiment l'investissement en 1978 et 1979. On pourrait également invoquer la déduction fiscale du 3 juillet 1979 pour expliquer la reprise temporaire qui débute à la fin de l'année 1979, mais cette déduction ne saurait rendre compte du non redémarrage de l'investissement en 1978,

alors que l'on observe simultanément une hausse des profits et une croissance assez forte de la demande.

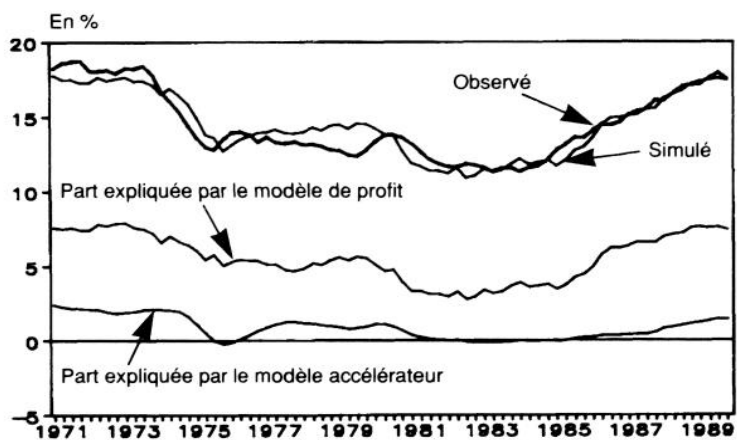
La prise en compte simultanée de ces deux variables dans le traditionnel modèle accélérateur-profit décrit de façon satisfaisante l'évolution de l'investissement au cours de la période, notamment si l'on intègre de façon spécifique l'effet des déductions fiscales de 1975 et de 1979-1980 (graphique 20). En l'absence d'effet spécifique de la fiscalité, la période 1978-1980 reste mal décrite (graphique 21). Comme on peut s'y attendre au vu des simulations de chacun des modèles, les deux variables expliquent conjointement les fluctuations longues de l'investissement. Toutefois la baisse de l'investissement en 1975 est surtout due à l'effet d'accélération, tandis que la reprise est initiée par le redressement des profits en 1985 et confortée en 1988-1989 par l'effet d'accélération.

20. Taux d'investissement dans l'industrie.
Modèle accélérateur profit avec variable de fiscalité



Sources : INSEE, comptes nationaux, calculs OFCE.

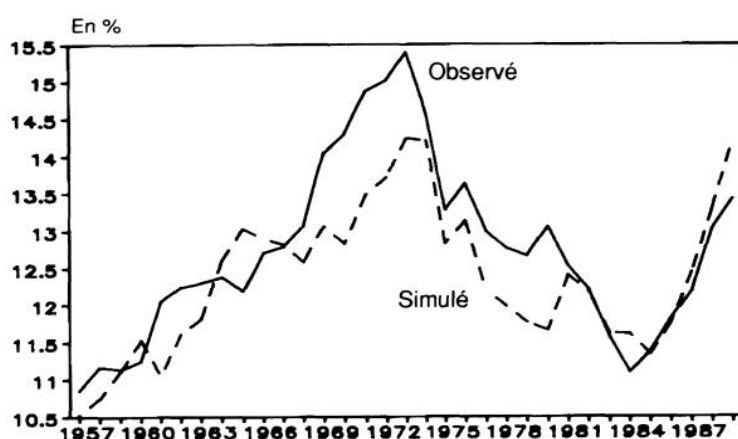
21. Taux d'investissement dans l'industrie.
Modèle accélérateur profit sans variable de fiscalité



Sources : INSEE, comptes nationaux, calculs OFCE.

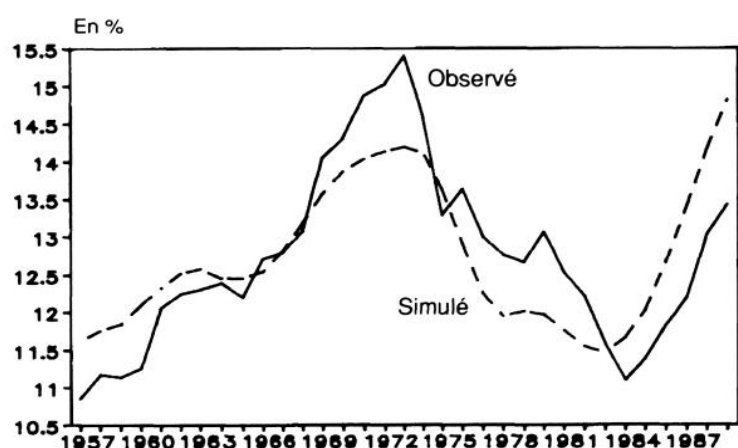
L'effet d'accélération redevient prépondérant sur longue période

Lorsqu'on estime les mêmes modèles sur une période plus longue (mais pour l'ensemble des entreprises et non pour le seul secteur industriel), les conclusions précédentes sont assez substantiellement modifiées. Le coefficient d'accélération reste inférieur au coefficient de capital, mais la différence est plus faible que dans les estimations précédentes et l'accélérateur décrit mieux les fluctuations de l'investissement que le modèle de profit simple (graphiques 22 et 23). En outre, contrairement aux estimations réalisées sur les seules années soixante-dix, la réduction de l'investissement au début des années quatre-vingt est plus faible que celle qui aurait résulté du ralentissement de la croissance ou de la baisse des profits (l'intensité capitaliste a fortement augmenté dans les années quatre-vingt ⁽¹⁰⁾). Enfin les simulations du modèle accé-



22. Taux d'investissement des entreprises.
Modèle accélérateur simple

Sources : INSEE, comptes nationaux, calculs OFCE.

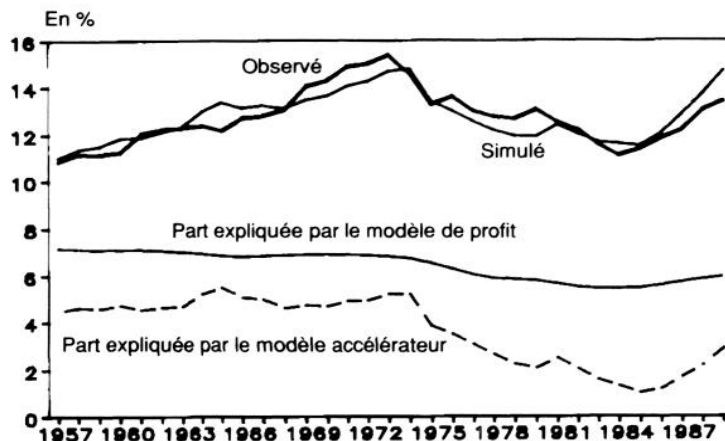


23. Taux d'investissement des entreprises
Modèle de profit

Sources : INSEE, comptes nationaux, calculs OFCE.

(10) Cf. J. Henry, V. Leroux, P.-A. Muet, «Capital, travail et progrès technique» in *l'Economie française depuis 1967 : la traversée des turbulences mondiales*, sous la direction de Jean-Marcel Jeanneney, chapitre X, pages 186-204, Le Seuil, avril 1989.

**24. Taux
d'investissement des
entreprises
Modèle accélérateur
profit**



Sources : INSEE, comptes nationaux, calculs OFCE.

lérateur-profit montrent (graphique 24) que l'accélérateur redevient bien le facteur déterminant des fluctuations de l'investissement et que la reprise de l'investissement depuis 1985 est plutôt plus faible que celle qu'aurait engendré le rétablissement des profits et de la croissance, avec les mécanismes qui prévalaient avant les quinze années de récession.

D'une certaine façon, les années 1986-1989 reflètent bien le retour progressif à une croissance qualitativement proche de celle qui prévalait avant le premier choc pétrolier. Les conditions internes d'une croissance forte sont progressivement retrouvées, notamment du côté de l'accumulation du capital. Encore faut-il que l'environnement international permette d'en tirer parti dans les années quatre-vingt-dix, comme ce fut le cas ces deux dernières années.

D. Emploi et productivité

Le retour à la croissance de l'emploi marchand, y compris dans l'industrie manufacturière, constitue l'indice le plus net du changement du rythme de la croissance économique. En 1988, la reprise des créations d'emplois s'était accompagnée dans l'industrie, d'une forte augmentation de la productivité du travail. En 1989 à l'inverse, la croissance de la productivité s'est ralentie, passant de 6 % en 1988 à 3,2 %.

Les mouvements apparents de la productivité du travail sont en permanence très heurtés car les entreprises, qui doivent tenir compte des

coûts d'embauches et de licenciements qu'induirait un ajustement permanent des effectifs aux stricts besoins de la production du moment, ne répercutent sur l'emploi que les variations d'activité qui peuvent être considérées comme durables. A court terme, les évolutions de la productivité du travail ne reflètent donc, pour l'essentiel, que les variations de la production. Pour juger des tendances de fond qui peuvent affecter l'évolution de la productivité, il convient donc de s'intéresser à la longue période. A cet égard, les données relatives aux années récentes montrent que l'on ne s'écarte que très peu des tendances longues.

Celles-ci font apparaître une baisse relativement continue du taux de croissance annuel moyen de la productivité (tableau 13). Dans l'industrie, on est ainsi passé d'un rythme de croissance de 5 % environ au cours des années 1970-1980 à un rythme de 3,5 % environ depuis 1985. De même, on est passé de 4,3 % dans les services marchands non financiers au cours de la période 1975-1980 à un peu plus de 2 % au cours des cinq dernières années.

13. Productivité horaire du travail

En %

	1965/ 1970	1975/ 1970	1980/ 1975	1985/ 1980	1989/ 1985
Industrie	7,2	4,5	5,1	3,3	3,8
BTP	—	3,6	2,8	3,6	2,1
Commerces	—	3,5	1,8	2,8	2,0
Services marchands non financiers	—	4,3	2,0	2,7	2,0

Source : INSEE, comptes nationaux.

Ce ralentissement tendanciel de la croissance de la productivité du travail est difficile à interpréter. Une première explication repose sur l'hypothèse de l'apparition d'une véritable crise de productivité liée à des changements en profondeur de l'organisation du travail. Selon cette thèse, les modes de production fondés sur le taylorisme ne permettraient plus la croissance de la productivité alors que les méthodes plus modernes d'organisation du travail ne pourraient être mises en place que lentement et avec difficulté. Cette explication séduisante ne vaut évidemment essentiellement que pour le secteur manufacturier. Une autre hypothèse est que les progrès de productivité dépendent pour une part de la croissance de la production elle-même. Le ralentissement de la croissance, qui induit directement un freinage des investissements par le mécanisme de l'accélérateur, entraînerait un retard dans la modernisation des équipements qui expliquerait le recul du taux de croissance de la productivité. Cette hypothèse présente l'avantage d'être compatible avec les observations empiriques de la période 1970-1988 pour l'industrie, comme l'ont montré les estimations économétriques de fonctions de production à facteurs complémentaires et à génération de capital réalisées

à l'INSEE ⁽¹¹⁾ et à l'OFCE ⁽¹²⁾. Dans cette hypothèse, la croissance de la productivité devrait donc connaître une forte reprise du fait du changement de rythme de croissance de la production. Toutefois, compte tenu notamment de l'imprécision des données relatives à la mesure du capital et de son âge moyen, les estimations économétriques de ce mécanisme sont fragiles. En outre, si elles expliquent assez bien le ralentissement de la croissance de la productivité qui a accompagné la chute de l'investissement, elles conduisent actuellement à surestimer l'augmentation de la croissance de la productivité qui accompagne la forte reprise des investissements. Enfin, d'autres analyses économétriques ⁽¹³⁾ concluent bien à un ralentissement tendanciel du rythme de croissance de la productivité.

Il est donc aujourd'hui difficile de trancher entre les diverses analyses des tendances de l'évolution de la productivité du travail. Pour éclairer le débat il est nécessaire d'examiner les faits observés au cours des vingt dernières années. Le graphique 25 représente en niveau, l'évolution de la productivité horaire du travail dans l'industrie manufacturière, le bâtiment, les commerces et les services non financiers. En ce qui concerne l'industrie, le fait le plus frappant est la régularité des gains de productivité sur moyenne période. Il n'est pas possible sur ce graphique simple de déceler une rupture de tendance générale. Bien plus, si l'on examine cette tendance sur une plus longue période (voir le graphique 8), on observe que celle-ci était déjà établie au cours des années soixante. Cette observation suggère que l'essentiel des gains de productivité est à mettre au compte d'un progrès technique «exogène» au système économique. En outre il apparaît que si la tendance de fond de la productivité du travail est très régulière, elle ne se réalise pas à taux constant mais selon un processus parfaitement linéaire. Cette dernière observation est évidemment compatible avec l'idée d'un certain épuisement, très lent mais très régulier, des gains potentiels de productivité, même si elle n'exclue pas la possibilité de cycles plus longs, mais ceux-ci devraient avoir une amplitude supérieure à trente ans.

Autour de la tendance longue de la productivité du travail on observe des fluctuations fortement corrélées aux mouvements de la conjoncture. Ceci correspond bien à l'hypothèse mentionnée plus haut, d'une gestion de la main-d'œuvre par les entreprises qui tient surtout compte des modifications durables du rythme de croissance de l'activité. Il est usuel de représenter ce mécanisme par un modèle dans lequel les entreprises ajustent leurs effectifs en fonction d'une anticipation de la croissance de la production fondée sur une moyenne pondérée des taux de croissance observés pendant l'année en cours et les trois années précédentes. Un tel modèle conduit à des résultats acceptables, puisqu'il permet de

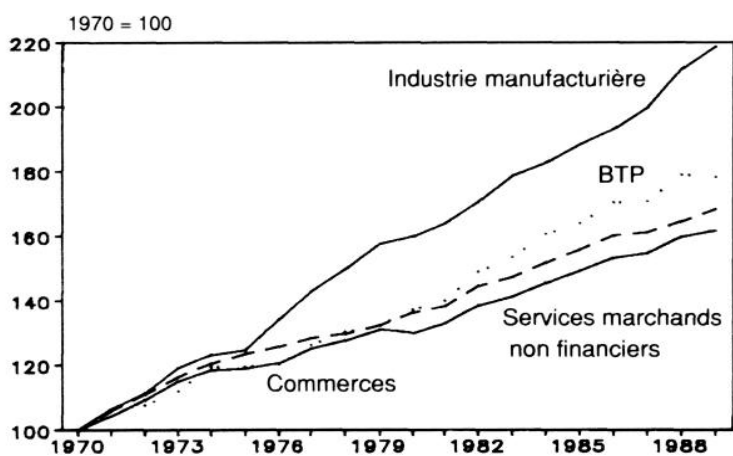
(11) *Note de conjoncture de l'INSEE*, février 1989, pages 50-51.

(12) Cf. «Pourquoi ce renouveau de croissance», *Revue de l'OFCE* n° 28, pages 111-113, juillet 1989.

(13) Cf. C. Zaidman et B. Crepon «L'essoufflement des gains de productivité» in *Les entreprises à l'épreuve des années quatre-vingt*, INSEE, août 1989.

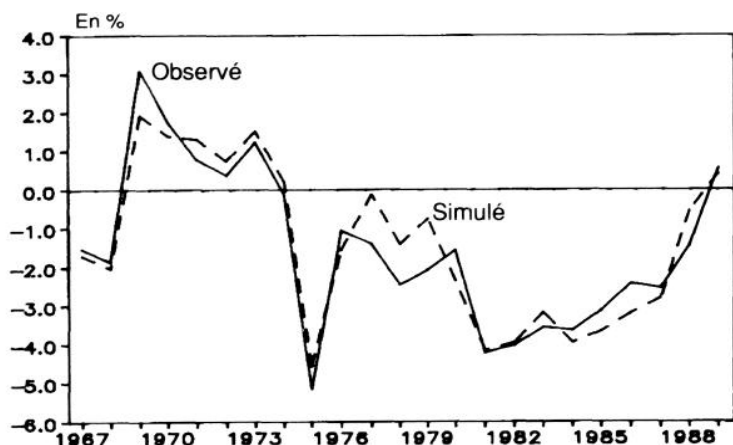
simuler assez fidèlement la variation observée de l'emploi au cours des vingt dernières années (graphique 26).

Appliqué aux autres secteurs d'activité, ce modèle simple est moins satisfaisant. D'abord parce que la tendance de la productivité du travail est moins nette (graphique 25). Dans les services et les commerces notamment, on observe un fort ralentissement de la croissance de la productivité du travail entre 1975 et 1980 qui ne s'explique pas aisément. Par la suite la tendance est plus régulière et plus linéaire, mais la période d'observation est relativement brève. La conséquence de cette imprécision de la tendance générale de la productivité, est de rendre plus difficile l'interprétation des écarts à court terme entre la productivité et sa tendance.



25. Productivité horaire du Travail

Source : INSEE.



26. Taux de croissance de l'emploi industriel

Source : INSEE, calculs OFCE.

E. Salaires et prix : des évolutions toujours modérées

La croissance des salaires, bien qu'un peu plus forte qu'en 1988, est restée modérée en 1989. En termes réels, on observe une légère accélération en glissement (0,8 au lieu de 0,5) et de moindres gains en moyenne (0,4 point au lieu de 0,7). Dans l'ensemble du secteur marchand le salaire moyen a augmenté un peu plus rapidement que le taux de salaire ouvrier, la dérive étant de l'ordre de 0,6 % par an.

14. Taux de salaire brut, SMIC et prix

En %

Glissement *					Moyenne			
1986	1987	1988	1989		1986	1987	1988	1989
3,3	3,5	3,4	4,1	Taux de salaire ouvrier (TSHO)	4,2	3,3	3,4	4,0
4,1	4,2	3,9	4,8	Salaire moyen marchand	5,2	3,9	4,0	4,6
3,4	3,4	3,3	4,0	SMIC	3,4	4,0	2,7	4,2
2,1	3,1	3,1	3,6	Indice des prix	2,7	3,1	2,7	3,6

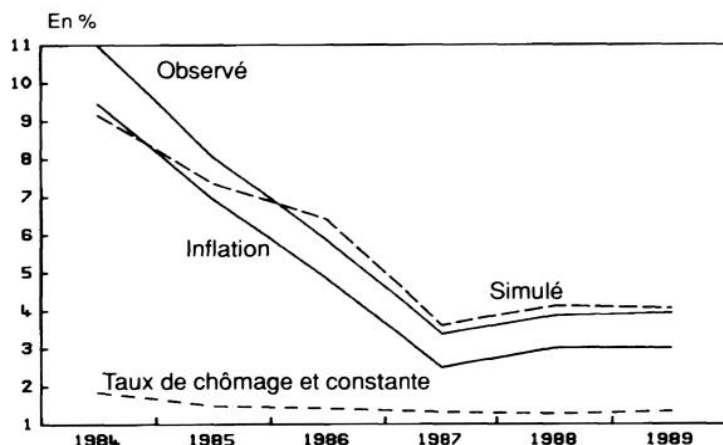
* SMIC, TSHO, et indice des prix, d'une fin d'année à l'autre ; salaire moyen du 4^{ème} trimestre au 4^{ème} trimestre.

Sources : INSEE, ministère du Travail, J.O.

La modération des salaires réels est largement expliquée, dans les équations traditionnelles, par le haut niveau du chômage (courbe de Phillips). Si, dans la période récente (1986-1989), le chômage ne contribue plus à une diminution du rythme de croissance des salaires, il pèse toujours fortement sur leur progression. Cette relation, qui lie le taux de salaire aux évolutions du chômage et de l'inflation (avec une indexation unitaire), rend toujours bien compte des évolutions observées (graphique 27).

Une incertitude existe sur le degré d'indexation des salaires. Certaines études confirment le passage à une sous-indexation des salaires ⁽¹⁴⁾ depuis 1983 (coefficient de 0,7). Il se peut cependant que ce résultat

(14) Voir notamment : «Les salaires indexés : une réalité depuis 1983», P. Ralle et J. Toujas-Bernate, *INSEE Première* n° 59, avril 1990.



27. Contribution des différents facteurs à la croissance du taux de salaire

Source : INSEE, comptes trimestriels, calculs OFCE.

tienne surtout au fait que l'estimation porte sur une période de faible inflation et de faibles fluctuations de l'inflation et du chômage. Il n'est pas certain que cette sous-indexation apparente subsisterait en cas de reprise de l'inflation.

L'évolution des salaires est restée très en deçà de la croissance de la productivité, puisque les coûts salariaux unitaires n'ont augmenté que de 1,6 % en 1989 et de 1,1 % en moyenne depuis 1986. En 1989, l'accélération du coût unitaire s'explique par l'évolution du coût des consommations intermédiaires et des frais financiers (développement des crédits liés à l'investissement et hausses des taux d'intérêt). Les taux de croissance des prix de production, tant dans l'industrie que dans l'ensemble des entreprises, ont reflété cette hausse des coûts unitaires (tableau 15). La hausse des coûts d'exploitation, un peu plus faible que celle du prix de production, s'est traduite par une légère hausse du taux de marge des entreprises.

Les prix à la consommation ont connu une légère accélération en 1989, l'indice des prix des 296 postes augmentant en douze mois de 3,6 au lieu de 3,0 % en 1988, et l'indice implicite des prix à la consommation des comptes trimestriels de 3,2 au lieu de 2,9 % l'année précédente en glissement. Ce mouvement s'explique d'abord par l'évolution des prix énergétiques. Hors énergie l'inflation a été en effet à peu près stabilisée (tableau 16) et même en légère réduction hors énergie et produits agro-alimentaires. L'accélération des prix agro-alimentaires a été en effet particulièrement vive en partie la conséquence indirecte de la politique agricole commune : abattage de bovins et réduction des surplus laitiers. La hausse des prix manufacturés a été réduite par les baisses de taux de TVA (en particulier la baisse du taux majoré). Les prix des services ont évolué de façon plus modérée en raison d'une nouvelle décélération dans les services privés, et de faibles hausses des prix administrés (transports, santé). Le diagnostic de fond concernant l'inflation reste globalement inchangé en 1989 : il n'y a pas de mouvement d'accélération sous-jacent et les hausses de prix importés ou les hausses de produits agro-alimentaires sont en partie gommées par les baisses de taux de TVA.

15. Prix de production et coûts unitaires de SQS-EI

En %

	1986	1987	1988	1989
Prix de production	1,4	2,0	2,9	4,3
Coût unitaire total (Coût unitaire d'exploitation)	- 1,4 (- 1,1)	1,5 (1,7)	2,6 (2,7)	4,6 (4,2)
dont :				
• coût salarial unitaire	1,0	1,3	0,5	1,6
• coût des consommations intermédiaires	- 3,1	1,9	3,4	6,2
• coût fiscal unitaire net	6,2	- 2,8	9,2	4,0
• frais financiers unitaires	- 7,4	- 4,3	- 0,9	11,1

Source : INSEE, comptes trimestriels.

16. Taux de croissance des prix à la consommation en rythme annuel

En %*

	1986	1987	1988	1989
Alimentaire	3,5 (2,7)	1,9 (1,5)	2,0 (2,6)	3,9 (4,5)
Energie	- 11,4 (-13,0)	- 2,1 (1,1)	- 0,4 (0,1)	4,8 (5,3)
Manufacturés	4,7 (4,2)	3,2 (2,0)	1,4 (1,9)	1,8 (1,2)
dont hors TVA	4,8 (4,3)	3,3 (2,5)	1,9 (2,2)	2,0 (1,6)
Services	4,6 (4,4)	5,1 (5,4)	4,5 (4,3)	3,7 (3,5)
Total	2,6 (2,2)	3,2 (3,1)	2,7 (2,9)	3,3 (3,2)
Total hors énergie	4,4 (3,9)	3,7 (3,3)	2,9 (3,1)	3,1 (3,0)
Total hors énergie et agro-alimentaire	4,6 (4,3)	4,3 (3,8)	3,1 (3,3)	2,9 (2,6)

* En moyenne et entre parenthèses en glissement.

Source : INSEE, comptes trimestriels.

F. Revenus des ménages et consommation

Les ménages ont bénéficié pour la deuxième année consécutive des fruits de la croissance. L'augmentation de leur revenu réel a été bien supérieure (4,3 % en 1988 et 3,3 % en 1989) à ce qu'elle avait été depuis le deuxième choc pétrolier (1,1 % de 1979 à 1987).

La moindre progression de 1989 s'explique surtout par le niveau un peu plus élevé de l'inflation alors que les revenus, notamment salariaux, sont indexés avec retard et par l'arrêt des réductions d'impôts aux ménages. L'évolution des salaires nets est la même chacune des deux années, la plus forte croissance des salaires bruts ayant été compensée par l'augmentation des charges sociales. Les autres revenus d'activité (excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels et notamment des agriculteurs, et loyers) ont progressé fortement. Les revenus d'activité expliquent en fin de compte 2,2 % de croissance du RDB chacune des deux années. Les revenus de la propriété y contribuent pour 0,4 % en 1988 et 1989.

17. Contribution à la croissance du pouvoir d'achat du RDB des ménages

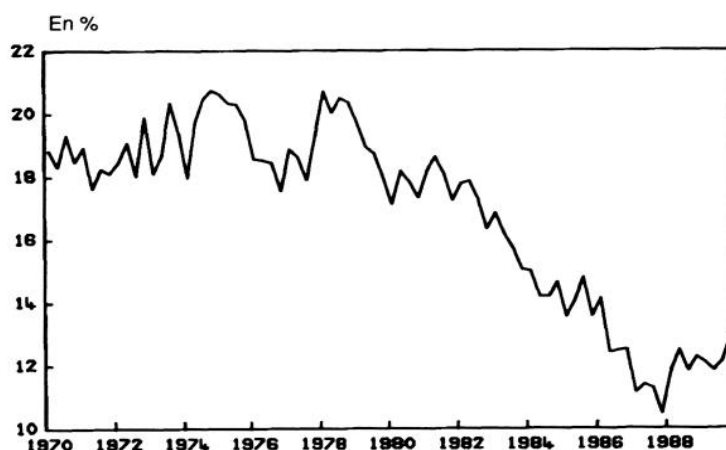
Moyenne annuelle, en %	1986	1987	1988	1989
Pouvoir d'achat du RDB	2,7	0,5	4,3	3,3
Dont :				
Salaires nets :	0,8	- 0,2	0,8	0,8
• salaires bruts	(1,3)	(0,4)	(1,2)	(1,5)
• cotisations	(- 0,5)	(- 0,6)	(- 0,4)	(- 0,7)
Revenu des entrepreneurs individuels	0,8	- 0,4	0,7	0,8
Prestations sociales	1,5	0,2	1,4	0,9
Impôts	- 0,4	- 0,1	0,2	- 0,2
Revenus de la propriété	- 0,6	0,2	0,4	0,4
Autres revenus	0,5	0,6	0,8	0,5

Source : INSEE, comptes trimestriels.

Cette hausse des revenus liée à la reprise économique s'est accompagnée à la fois d'une croissance de la consommation et de l'amorce d'une remontée du taux d'épargne depuis son point bas de 1987 (graphiques 28 et 29). La relation économétrique du modèle explique l'évolution du taux d'épargne de longue période par la croissance des revenus et des prix — la reconstitution des encaisses réelles est de plus en plus limitée — et les fluctuations de court terme par l'inertie de la consommation. La forte baisse du taux d'épargne des années quatre-vingt s'expliquent largement par la désinflation. La remontée récente résulte de l'arrêt de la désinflation et de la hausse plus rapide du revenu. A taux d'inflation à peu près stabilisé, l'évolution du taux d'épargne sera largement fonction de la croissance.

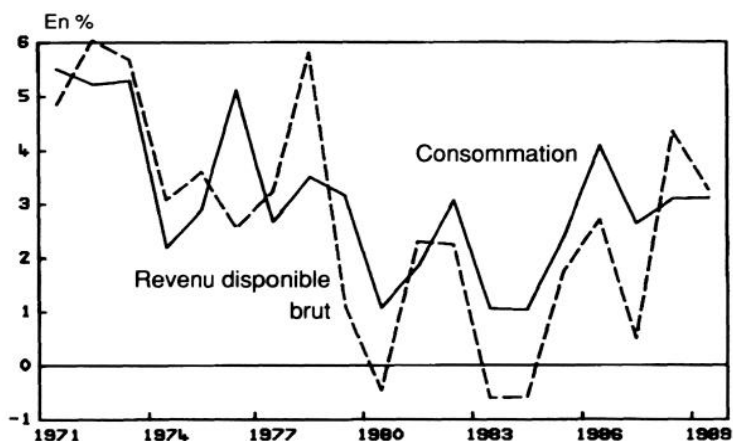
L'analyse par produit fait ressortir une croissance forte de la consommation en biens manufacturés (4,5 % chacune des deux années) alors que celle de la consommation en produits énergétiques a été très faible en raison des bonnes conditions climatiques.

28. Taux d'épargne des ménages
(en % du revenu disponible brut)



Source : INSEE, comptes nationaux.

29. Taux de croissance du revenu des ménages et de leur consommation en pouvoir d'achat



Source : INSEE, comptes nationaux.

La croissance de l'investissement-logement, largement dépendante des évolutions de revenus, a continué à progresser mais à un rythme un peu ralenti et encore mal évalué : 1,8 % selon les comptes trimestriels et 3,0 % selon les comptes annuels contre + 4,6 % en 1988 dans les deux cas.

G. Les estimations successives des années 1988 et 1989

Au mois de février 1990, la première estimation de la croissance du PIB marchand de 1989 était de 3,7 % alors que celle de 1988 était encore de 3,8 %. Les comptes trimestriels publiés mi-mai fournissent des estimations bien supérieures : 4,0 % pour 1989 et 4,3 % pour 1988, et les estimations des comptes annuels donnent des résultats voisins (encadré 3).

Les révisions successives des années antérieures et des premières estimations de l'année qui vient de s'achever peuvent surprendre par leur ampleur. Elles montrent combien sont fragiles les premières estimations. Elles conduisent à modifier certains jugements, mais dans le cas présent, elles permettent aussi de mieux comprendre les évolutions récentes. Ainsi en va-t-il notamment des créations d'emploi qui résultent d'une croissance plus forte de la valeur ajoutée plutôt que d'une moindre croissance de la productivité.

Les principaux facteurs expliquant cette révision de 0,5 % de la croissance de 1988 sont les suivants (tableaux 18) :

- Relèvement de 1,6 % du taux de croissance des exportations et seulement de 0,5 % de celui des importations. Ceci s'explique pour l'essentiel par une révision du partage volume-prix du commerce extérieur dont la contrepartie est, en 1988, une stagnation des termes de l'échange plutôt qu'une hausse.

- Augmentation de 0,3 % du taux de croissance de la consommation des ménages alors que leur revenu disponible est accru de 0,5 %. Dans ces conditions le taux d'épargne augmente de 1 point par rapport à celui de 1987. Cette évolution est conforme, comme on l'a vu, aux enseignements des relations de consommation traditionnelles.

18 a. Comparaison des prévisions et réalisations ⁽¹⁾

	Année 1988						Année 1989							
	Prévisions	Estimations					Prévisions			Estimations				
	10/88 OFCE	07/89 INSEE	12/89 INSEE	CT 89-IV INSEE 1	CT 89-IV INSEE 2	CA 89 INSEE F 87	10/88 OFCE	07/89 OFCE	12/89 OFCE	CT 89-IV INSEE 1	CT 89-IV INSEE 2	CA 89 INSEE F 80	CA 89 INSEE F 88	
1 dollar = x francs	6,02	5,95	5,95	—	5,96	5,96	6,23	6,40	6,40	—	6,38	6,38	6,38	
Baril (en \$)	15,4	15,0	15,0	—	—	15,0	15,6	17,5	18,0	—	—	—	18,1	
Demande mondiale	9,7	10,2	9,9	—	—	10,1	5,6	8,7	9,6	—	—	—	10,0	
<i>Biens et services marchands :</i>														
PIB marchand	3,5	3,8	3,8	3,8	4,3	4,1	2,4	3,2	3,7	3,7	4,0	4,2	4,1	
Importations	7,6	8,1	8,1	8,1	8,6	9,6	4,8	7,5	8,9	8,4	8,3	8,6	9,6	
Ressources	4,4	4,8	4,8	4,8	5,3	—	2,9	4,2	4,9	4,8	5,0	—	4,8	
Consommation des administrations	2,5	5,2	5,2	5,2	8,2	—	3,0	3,3	3,0	3,0	0,1	—	—	
Consommation des ménages	2,4	2,8	2,8	2,8	3,1	3,0	2,3	2,7	2,8	2,9	3,3	3,2	3,0	
FBCF totale	5,7	7,3	7,7	7,7	8,6	8,5	4,2	5,5	5,6	4,0	5,5	6,1	6,0	
dont • SQS-EI	7,7	9,7	10,4	10,4	10,8	10,6	5,0	6,8	7,0	4,6	6,6	7,1	6,9	
• ménages	2,8	2,7	3,0	3,0	4,6	4,6	3,5	4,1	2,6	1,6	1,8	3,0	3,0	
• APU	3,8	6,4	6,4	6,4	7,7	7,7	2,8	2,2	5,3	5,3	6,6	—	6,3	
Exportations	7,5	7,2	6,7	6,7	8,3	7,9	4,7	8,0	9,7	10,1	11,0	10,7	11,3	
Variations de stocks	0,5	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	- 0,4	- 0,2	0,1	0,2	- 0,3	- 0,1	0,0	

18 b. Comparaison des prévisions et réalisations

	Année 1988						Année 1989						
	Prévisions	Estimations					Prévisions			Estimations			
	10/88 OFCE	07/89 INSEE	12/89 INSEE	CT 89-IV INSEE 1	CT 89-IV INSEE 2	CA 89 INSEE F 87	10/88 OFCE	07/89 OFCE	12/89 OFCE	CT 89-IV INSEE 1	CT 89-IV INSEE 2	CA 89 INSEE F 80	CA 89 INSEE F 88
<i>Produits manufacturés</i>													
Production	4,9	5,3	5,3	5,4	5,4	5,4	2,3	3,8	4,8	4,4	4,9	—	4,8
Importations	10,6	12,4	12,3	12,3	12,2	—	4,3	9,1	10,2	9,6	9,8	—	10,5
Exportations	7,9	7,4	7,4	7,4	8,4	—	4,9	8,1	9,2	9,0	9,7	—	7,3
Variations de stocks	41,9	32,9	30,0	30,7	25,9	—	37,3	34,7	40,8	39,9	25,2	—	—
Prix consommation	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,9	2,9	3,7	3,6	—	3,3	—	3,5
Salaire moyen	3,7	3,6	3,6	3,6	4,0	—	3,9	4,3	4,2	—	4,6	—	—
Effectifs salariés	0,7	1,0	1,2	1,2	1,1	1,1	0,6	1,4	1,7	—	1,7	1,8	1,8
Chômage	2,57	2,56	2,56	—	—	—	2,62	2,53	2,53	—	—	—	—
RDB en valeur	5,5	6,5	6,7	6,7	7,2	7,2	—	6,5	6,6	—	6,9	6,9	6,9
p.a. du RDB	2,7	3,7	3,8	3,8	3,8	4,4	2,2	2,7	3,0	—	3,5	—	—
Taux d'épargne	12,5	12,3	12,4	12,4	12,1	12,1	12,4	12,4	12,6	—	12,3	12,3	12,3
Solde biens services	16,7	7,5	7,1	7,1	3,9	3,9	34,0	4,6	11,2	—	23,4	17,1	17,1

(1) Ce tableau comprend les trois prévisions pour 1989 réalisées à l'OFCE (10/88 OFCE ; 07/89 OFCE ; 12/89 OFCE) ; les estimations successives des années 1988 et 1989 par l'INSEE : comptes trimestriels (CT 89.IV) première et deuxième estimations (INSEE 1 et INSEE 2) et comptes annuels 1989 (CA 1989, données en francs de l'année précédente pour 1988 et 1989, données en francs 1980 pour 1989).

Données en moyenne annuelle en %, ou en milliards de francs pour les variations de stocks et le solde des biens et services, en millions pour le chômage.

Sources : INSEE, comptes trimestriels, calculs OFCE.

- Révision à la hausse de l'investissement et de la consommation des administrations ainsi que de l'investissement des ménages. En revanche l'évolution des stocks pèse maintenant sur la croissance (contribution négative de 0,2 % plutôt que positive de 0,2 %) du fait d'un déstockage important en produits agro-alimentaires et d'un moindre stockage en produits manufacturés. Ces corrections sont souvent importantes, car le poste est obtenu par solde entre une production manufacturière généralement peu révisée (elle est d'ailleurs restée inchangée entre les comptes successifs) et une demande intérieure hors stocks et un solde extérieur dont les composantes sont fortement révisées. Dans le cas présent, la révision à la hausse de la demande intérieure et du solde extérieur a pour contrepartie un moindre stockage.

Les révisions en hausse du revenu des ménages proviennent du relèvement des salaires par tête (0,4 %) et de l'EBE des entrepreneurs individuels (0,2 %) mais aussi d'une croissance moins forte de leurs charges financières.

En 1989, le relèvement de la croissance par rapport aux premières estimations (+ 0,3 %) provient également de plusieurs facteurs :

- Une augmentation plus soutenue des exportations (+ 1 %) qui s'explique, comme en 1988, par une révision en baisse de leur prix.

- Une révision en hausse de 2 % du taux de croissance de l'investissement, cohérente avec les estimations des enquêtes auprès des entreprises. A cela s'ajoute une hausse de 1 % de l'investissement public, compensée par une réduction de la croissance de la consommation intermédiaire des administrations (symétrique de la révision en hausse de 1988).

- Une hausse de 0,4 % de la croissance de la consommation. La différence d'évolution entre l'indice implicite des prix à la consommation (+ 3,2 %) et l'indice des prix de détail (+ 3,6 %) est particulièrement forte cette année. Elle provient d'un système de pondération différent, le premier retenant la structure de l'année 1980, l'autre celle de l'année précédente. Dans les comptes nationaux, la croissance en volume de la consommation est plus forte en francs 1980 (3,3 %) qu'aux prix de l'année précédente (3 %) et l'indice des prix implicite est plus proche de celui des 296 postes (3,5 %).

- Une réduction du stockage en produits manufacturés, si bien que la contribution de ceux-ci à la croissance de la production industrielle est maintenant nulle et celle du total des stocks négative (- 0,3 %) du fait du déstockage en produits agro-alimentaires et en produits énergétiques.

Du côté des ressources, la production manufacturière est relevée de 0,5 %, passant de 4,4 à 4,9 %.

3. Plusieurs estimations de la croissance

La première estimation des résultats relatifs à l'année $n-1$ est effectuée par l'INSEE en février de l'année n dans le cadre des comptes trimestriels. En avril ou en mai est publiée la première estimation des comptes nationaux annuels et, conjointement, la seconde estimation des comptes trimestriels.

Les comptes nationaux annuels révisent les données des trois années antérieures en utilisant de nouvelles informations. Dans la publication de 1990 le compte de 1986 devient définitif, celui de 1987 est semi-définitif n° 2 et celui de 1988 semi-définitif n° 1. Le compte de 1989 est provisoire et ne sera définitif qu'en 1993.

Les comptes trimestriels publiés en avril ou mai intègrent l'ensemble des révisions des comptes annuels pour les années $n-4$ à $n-2$ (1986 à 1988) et les moyennes annuelles des comptes trimestriels sont rigoureusement identiques à celles des comptes annuels publiés. En revanche, pour l'année $n-1$ (1989), les comptes trimestriels maintiennent des divergences de traitements différents de l'information disponible. La première estimation des comptes trimestriels (février) fondée, pour les années 1986 et 1987 sur les comptes nationaux annuels publiés un an auparavant, et pour l'année 1988 sur des évaluations est en général fortement révisée deux mois plus tard.

Les volumes des comptes annuels sont évalués, d'une part, aux prix de l'année précédente, d'autre part, aux prix d'une année de base (actuellement 1980). Ces estimations divergent quand la structure des produits est fortement modifiée du fait des évolutions de prix relatifs.

Différentes estimations de la croissance

En %

	PIBM 1988	PIBM 1987	PIB 1988	PIB 1989
Comptes annuels francs $n - 1$	4,1	4,1	3,7	3,7
Comptes annuels francs 1980	4,3	4,2	3,9	3,8
Comptes trimestriels francs 1980	4,3	4,0	3,9	3,7

Sources : INSEE, comptes nationaux, comptes trimestriels.

On dispose actuellement, par exemple, de deux estimations de la croissance du PIB marchand pour 1988. Une aux prix de 1980 (+ 4,3 %) identique dans les comptes annuels et trimestriels, une aux prix de 1987 (+ 4,1 %) calculée par les seuls comptes annuels. Pour 1989, on dispose en revanche de trois estimations du PIB marchand : une aux prix de 1980 publiée par les comptes annuels (+ 4,2 %), une autre aux prix de 1980 publiée par les comptes trimestriels (+ 4,0 %), enfin une troisième aux

prix de 1988 publiée par les comptes annuels (+ 4,1 %) ⁽¹⁾. Aux prix de 1980 la croissance du PIB marchand apparaît un peu moins forte en 1989 qu'en 1988 (+ 4,3 et + 4,0 %) selon les comptes trimestriels, identique selon les comptes annuels aux prix de l'année précédente (+ 4,1 %). Le tableau ci-dessus permet aussi de comparer les résultats concernant le PIB total.

(1) Au mois de février la croissance du PIB marchand de 1988 était encore estimée par les comptes trimestriels à 3,8 % et celle de 1989 à 3,7 %.

La première estimation des comptes de l'année ne fournissait que les données en volume. Pour les données en valeur, seules celles des trois premiers trimestres étaient publiées. Une comparaison rapide n'est donc pas possible. La comparaison des trois premiers trimestres indique cependant des révisions en hausse du taux de salaire, conformes à celles de 1988 et de l'EBE des entrepreneurs individuels.

H. Un retour sur les prévisions de 1989

La division «modèle-trimestriel» du département d'économétrie a réalisé trois exercices de prévision pour l'année 1989. Elles sont présentées dans le tableau 18 qui confronte également les estimations successives des années 1988 et 1989.

La première, effectuée en octobre 1988, comportait une prévision pour l'année 1988 et pour l'année 1989. La deuxième, réalisée en juin, se fondait sur le compte complet de l'année 1988 et sur une estimation du premier trimestre de 1989 et fournissait un compte pour l'année 1989, ainsi qu'une première prévision pour l'année 1990. Enfin l'exercice de prévision effectué à la fin de novembre 1989 présentait un compte 1989 fondé sur les deux premiers trimestres déjà publiés par les comptes trimestriels et une deuxième prévision pour l'année 1990.

Dans la prévision réalisée en octobre 1988, la croissance du PIB marchand était de 3,5 % pour l'année 1988, croissance qui sera dans un premier temps estimée à 3,8 puis à 4,3 %. Les variables exogènes concernant l'environnement international étaient alors correctement prévues (taux de change, importations des partenaires, coût de l'énergie). Le compte de biens et services sous-estimait à la fois la consommation et

l'investissement. Ceci provient, pour la consommation, d'une sous-estimation importante du revenu des ménages en raison principalement de la sous-estimation des créations d'emplois et de l'évolution des autres revenus.

Pour l'année 1989 la prévision de la fin 1988 sous-estimait de 4 points le taux de croissance de la demande de nos partenaires. La hausse du cours du baril n'était pas entrevue (elle débutait à la fin de 1988) et celle du dollar était légèrement sous-estimée. Les prévisions successives corrigeront progressivement ces erreurs sur l'environnement international. La première prévision évaluait la progression du PIB marchand à 2,4 %. Elle sera relevée à 3,2 % en juin, puis à 3,7 % en fin d'année, soit le chiffre retenu par les comptes trimestriels dans leur première estimation (contre 4,0 % actuellement). Dans cet exercice l'investissement était correctement prévu au vu des comptes actuels, mais la consommation et le revenu étaient encore sous évalués de 0,5 %, en raison notamment de la sous-estimation des salaires privés.

Le tableau 19 présente une estimation de l'influence de certains facteurs dans les erreurs de prévision de 1989 (les erreurs sont calculées en écart au compte central). On en a retenu seulement deux types. Tout

19. Quelques facteurs explicatifs des erreurs de la prévision d'octobre 1988

En %

	Prévision (0)	Environnement (1)	Autres facteurs (2)	Prévision corrigée (0) + (1) + (2)	Résultat*
PIB marchand	2,4	0,6	0,4	3,4	4,0
Importations totales	4,8	1,9	0,6	7,3	8,3
Consommation des ménages	2,3	- 0,3	0,1	2,1	3,0//3,3
FBCF SQS-EI	5,0	0,8	0,4	6,3	6,6
Exportations totales	4,7	3,3	0,8	8,8	11,0
Production manufacturière	2,3	1,6	0,4	4,3	4,9
Exportations manufacturières	4,9	4,1	0	9,0	9,7
Effectifs salariés	0,6	0,2	0,1	0,9	1,8
Prix à la consommation	2,9	0,6	- 0,1	3,4	3,6/3,2

(1) Erreurs de prévision provenant des erreurs sur les variables exogènes d'environnement international : demande mondiale + 4 % ; baril 18,1 dollars au lieu de 15,6 ; dollar plus élevé de 3 %.

(2) Erreurs provenant de trois autres facteurs : FBCF des administrations plus élevée de 3,5 % ; excédent touristique de 11 milliards supplémentaires ; baisse du taux majoré de la TVA à l'automne.

* Les chiffres relatifs aux prix à la consommation sont ceux de l'indice des 296 postes d'une part, des comptes trimestriels d'autre part ; ceux de la consommation en volume sont cohérents avec chacun des prix.

Sources : INSEE, calculs OFCE.

d'abord les principales variables d'environnement international (demande mondiale, prix de l'énergie, dollar). Ensuite deux variables de politique économique (FBCF des administrations et réduction du taux de TVA en septembre) ainsi que le solde touristique. L'investissement des administrations était en effet traditionnellement en fort ralentissement dans les années qui suivaient les élections municipales. Or, ce phénomène ne s'est pas produit en 1989.

Les erreurs sur l'environnement international expliquent 0,6 point de l'erreur commise sur la croissance et 0,6 point de l'erreur sur l'inflation. La prise en compte des autres erreurs sur les variables exogènes permet de mieux comprendre la sous-estimation de la croissance. Au total, on explique un point d'erreur sur la croissance du PIB et 0,5 sur celle des prix. Une étude plus approfondie permettrait de mieux préciser l'ensemble des erreurs relatives aux variables exogènes.

Mais le résultat essentiel de cette analyse est qu'on ne peut expliquer totalement l'erreur globale de cette prévision par les erreurs sur les variables exogènes. Si l'investissement, les exportations et les importations sont mieux appréhendés, il reste dans le compte ressources-emploi une erreur substantielle sur la consommation. La correction des erreurs sur les variables exogènes n'engendre en effet aucune croissance supplémentaire de la consommation : le surplus de croissance crée peu d'emplois à court terme et le supplément d'inflation annule toute progression du revenu réel. Une première raison de cette sous-estimation est que l'ajustement de l'emploi à la croissance a été sans doute plus rapide que ne le décrit le modèle. La seconde concerne l'année de base de la prévision. Les comptes de 1988 font apparaître aujourd'hui une croissance plus riche en emplois, en salaires réels, en revenus hors salaires et en consommation, si bien que la situation de départ n'est pas la même que celle qui sert de référence à la prévision.

Les anticipations de croissance des entreprises dès le début de la reprise étaient plus fortes que celles implicitement retenues, et l'emploi s'est ajusté rapidement à ce nouveau rythme. Les revenus ainsi générés, tout comme ceux des entrepreneurs individuels, ont permis une auto-alimentation partielle de la croissance à un nouveau rythme, grâce à une consommation plus dynamique (3 % pour les deux années 1988-1989), alors qu'on observait une légère hausse du taux d'épargne. Avec les erreurs — traditionnelles dans des prévisions nationales — relatives à l'environnement international, c'est ensuite le bouclage des revenus, mal perçu dans les comptes du passé, qui a été l'autre source d'erreur pour 1989.